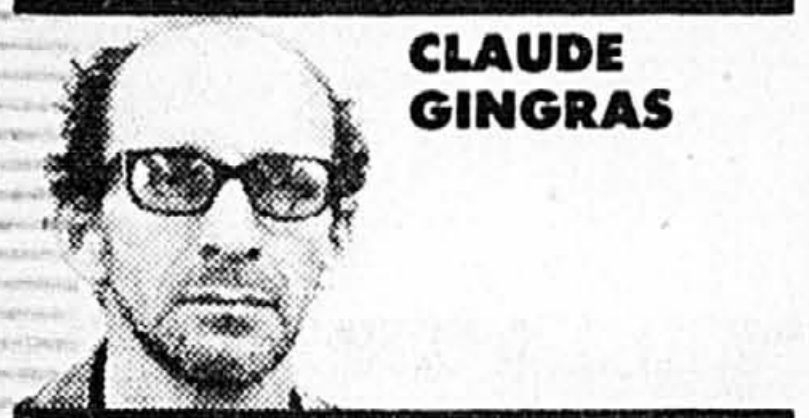


MUSIQUE

Piano: d'une épreuve à l'autre

Le Concours international de piano est en marche depuis quatre jours. C'en est la première phase: la première épreuve éliminatoire. Vendredi, samedi, dimanche et hier, le matin, l'après-midi et le soir, donc en 12 séances, les 44 concurrents inscrits, représentant



CLAUDE GINGRAS

13 pays, se sont présentés devant le jury et le public réunis à la salle Maisonneuve, et suivant un ordre de participation déterminé par tirage au sort. Chacun a joué pendant environ 45 minutes. (Pour plus de détails, voir notre article de samedi dernier.)

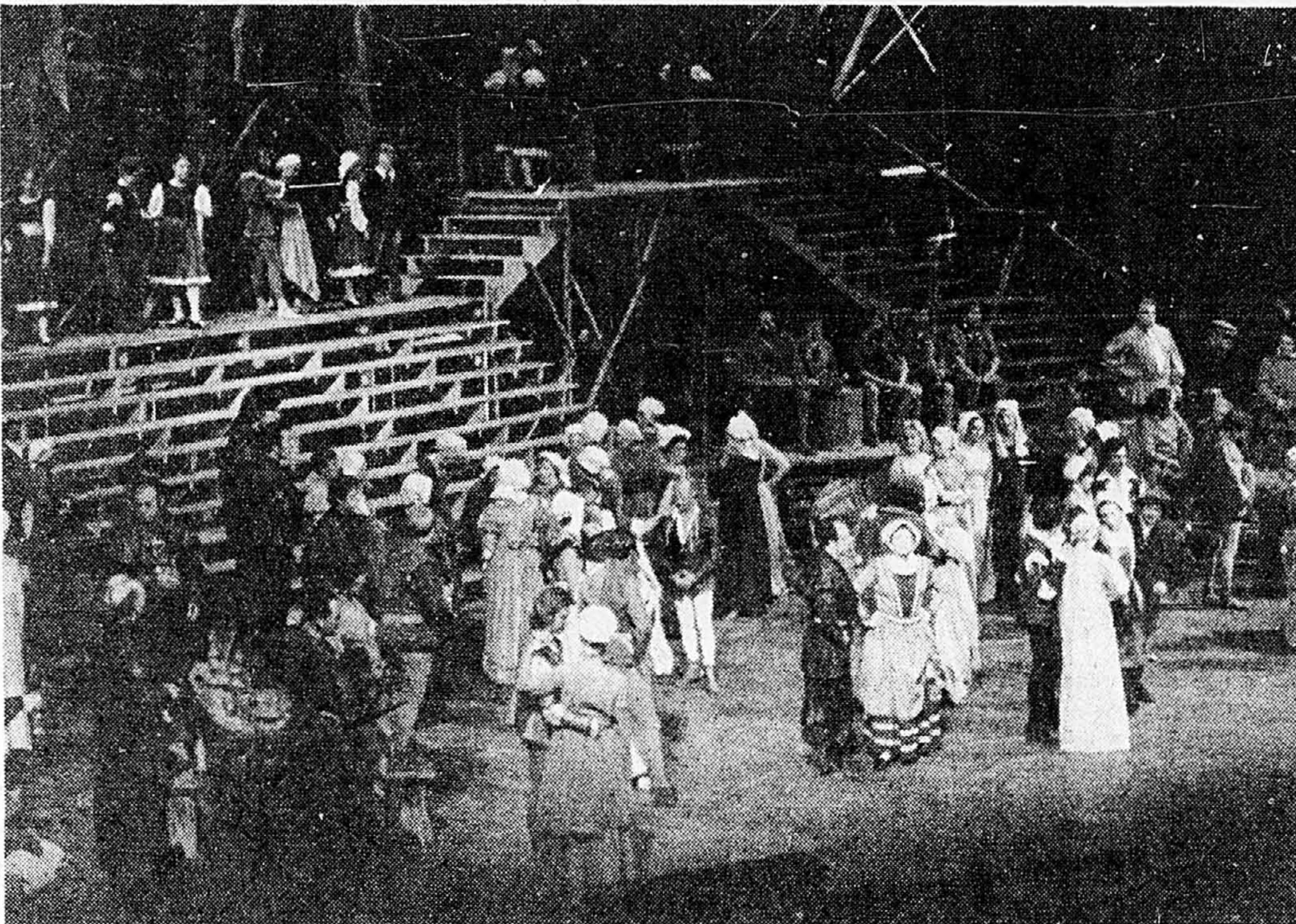
Déjà, dans le public considérable qui a suivi cette première épreuve, des noms sont retenus, des visages sortent de l'anonymat où tous se trouvaient il y a quelques jours à peine. De son côté, le jury conserve la plus grande discrétion et se contente d'enregistrer des points. Le comptage de tous ces points se fait une fois entendu le dernier concurrent et sert uniquement à déterminer quels sont les concurrents qui iront en seconde épreuve éliminatoire.

La seconde épreuve (ou demi-finale) aura lieu, de nouveau à la salle Maisonneuve, demain, jeudi et vendredi, à 10h30, 14h et 20h. C'est l'épreuve «récital», l'étape la plus révélatrice de la compétition, et c'est à partir de ce moment-là que Radio-Canada diffuse (en direct) le concours. C'est également à compter de demain que je suivrai chaque séance pour en faire un compte rendu le jour suivant. Rappelons que le public est admis sans frais à cette seconde épreuve, comme à la première.

La troisième et dernière épreuve, la finale avec orchestre, pour laquelle le jury retiendra un maximum de neuf concurrents, aura lieu la semaine prochaine.

Prix à Ellis Wean

Ellis Wean, tuba de l'Orchestre Symphonique de Montréal, nous signale qu'il vient de remporter le premier prix de tuba du Concours musical de Markneukirchen, en Allemagne de l'Est, consacré cette année au tuba, à la clarinette et au cor. Les concurrents de tuba étaient au



Un aperçu de la production de *Faust*, opéra de Gounod production du Théâtre d'Avignon, présentée une quatrième et dernière fois demain soir à l'Oratoire Saint-Joseph.

nombre de 17, représentant neuf pays, et M. Wean était le seul concurrent d'Amérique du Nord. Le premier prix de clarinette a été remporté par un musicien tchèque et le premier prix de cor, par un Est-Allemand. La compétition de tuba comportait l'exécution de six pièces, en trois épreuves différentes. Le prix remporté par M. Wean est une somme de 5,000 marks est-allemands, somme correspondant approximativement à \$3,200.

Rentrant au pays, notre concitoyen estime que son séjour de deux semaines en Allemagne de l'Est constitue «une expérience intéressante, sans doute, mais qu'on ne souhaite pas revivre». Il parle longuement de «l'atmosphère déprimante des villes, la surveillance militaire, partout, la propagande anti-occidentale et pro-soviétique». Il conclut: «Il n'y a à peu près rien à acheter là-bas. Avec l'argent de mon prix, je me suis procuré un nouveau tuba!»

En trois lignes

C'est Henri Brassard, remplaçant Louis Lortie (mis au repos



Le pianiste montréalais Henri Brassard jouera le Concerto no 1 de Beethoven (à la place de Louis Lortie) dans le cadre du Festival de l'OSM cet été à l'église Notre-Dame.

pour plusieurs mois), qui jouera le Concerto no 1 de Beethoven le 1er juillet, dans le cadre du Festival consacré à ce compositeur et présenté par l'OSM cet été à l'église Notre-Dame... Demain, 19h30, à l'Oratoire Saint-Joseph: quatrième et dernière représentation de *Faust* de Gounod, production du Théâtre d'Avignon... Jeudi soir, 20h30, au Musée des Beaux-Arts, dans une présentation conjointe du Service d'animation du Musée et de la Fondation culturelle Canada-Israel, on entendra la duo formé de Michal Kalekin-Schmidt, pianiste et violoncelliste, et Dov Schmidt, violoniste, dans un programme assez inhabituel: Sonate pour violon et piano en ré mineur de Tartini, Sonate pour violoncelle seul de Kodaly, *Suite bergamasque* pour piano de Debussy, Sonate en ré mineur, op. 108, pour violon et piano, de Brahms, et *Tzigane*, pour violon et piano, de Ravel... L'Atelier d'expression et de recherche électroacoustique de l'Université de Montréal présente un programme d'oeuvres de Claude Caron, Daniel Laberge, Alain Thibault et Bit jeudi et vendredi, 21h, à la Faculté de musique (2375, Côte-Ste-Catherine).



Louise Cousineau

RADIO-TÉLÉVISION

Concours de courts métrages de fiction

Les cinéastes québécois qui sont portés vers la fiction font toujours face au même dilemme: ou bien ils font un long métrage, et alors les fonds (aujourd'hui c'est autour de trois quarts de million de dollars) sont difficiles à réunir. Ou alors ils font un court métrage, qui coûte bien moins cher, mais qui pose un problème d'un autre ordre: il est difficile sinon impossible à placer au cinéma.

Pour pallier à cette difficulté et combler une lacune, l'Institut québécois du cinéma, conjointement avec Radio-Québec, lance un concours de courts métrages de fiction. En 16 mm, couleur, les films devront durer 26 minutes 30 secondes et leur budget ne devra pas dépasser \$50,000, y compris les droits de télévision des comédiens.

Il y aura 12 gagnants. Leurs films seront présentés à la télévision en 1982.

La sélection des candidats se fera en deux temps. Les projets pour la première phase devront être déposés au plus tard le 1er octobre prochain. Pour la deuxième phase, la date de tombée est le 1er mars 1981. Les premiers projets choisis seront annoncés en janvier 1981 et les autres en juin de la même année.

Au cours d'un dîner de presse tenu hier à Montréal, le président de l'Institut québécois du cinéma, M. Guy Fournier (il est également l'auteur du téléroman *Jamais deux sans toi* a déclaré que ce projet de coproduction avec Radio-Québec n'a pas été mis sur pied nécessairement pour recruter de nouveaux cinéastes, mais pour permettre surtout aux cinéastes jeunes et moins jeunes d'avoir des débouchés.

Selon M. Fournier, le projet va attirer autant les jeunes que les cinéastes chevronnés.

«L'avantage, a-t-il expliqué, c'est que les cinéastes n'auront pas à trouver du financement privé puisque tout le budget sera assuré moitié-moitié par Radio-Québec et l'Institut québécois du cinéma.»

Selon M. Fournier, la somme limite de \$50,000, si elle ne permet pas d'engager un grand nombre de comédiens, est toutefois adéquate pour un court métrage de cette durée.

Les candidats intéressés devront faire parvenir un scénario terminé, ainsi qu'une structure de production (noms du producteur, du réalisateur, calendrier de tournage, budget, etc.).

Selon le directeur des programmes à Radio-Québec, M. Claude Desorcy, il se pourrait fort bien que la série de 12 films se transforme en concours, puisque les candidats auront bénéficié des mêmes avantages monétaires.

Le court métrage de fiction, s'il a du mal à se trouver une place au cinéma, est par contre idéal pour la télévision, de dire Guy Fournier, et permet d'exprimer beaucoup de choses.

Il permet aussi, d'ajouter Claude Bonin de l'Institut québécois du cinéma, de déceler de nouveaux talents.

Et pour un budget total de \$600,000, on va financer 12 cinéastes.

Selon Claude Desorcy, qui avait lancé la série *Scénario* à Radio-Canada pour découvrir de nouveaux auteurs et réalisateurs, le concours devrait attirer beaucoup de candidats.

«Et Radio-Québec a l'intention de continuer dans cette voie», dit-il.

Pour obtenir tous les renseignements nécessaires, on peut communiquer avec Pénny Jacques à l'IQC à Montréal (844-1954 ou 1-800-361-5688 si l'on est de l'extérieur de Montréal, ou avec Bernard Théorêt à Radio-Québec (873-5566).

PEPSI ckgm 104.1 FM MONTRÉAL

présentent
Le musical sensationnel
de Broadway

BEATLEMANIA

du 2 juillet au 13 juillet

Pour les détails du concours, écoutez
CKGM AM — CHOM FM

Billets \$15.00, 12.50, 10.50. Sauf spectacles de 18h00 les 4, 5, 11 et 12 juillet qui sont à \$13.50, 11.50 et 9.50.

Les 2, 3, 8, 9 et 10 juillet à 20h30. Les 4, 5, 6, 11 et 12 juillet à 18h00 et 21h30. Le 13 juillet à 18h00

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) 112X 129

Couverts du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 442-2112

Les Concerts Premier Ltée présentent

L'ORCHESTRE GLENN MILLER

dirigé par
Jimmy Henderson
avec
The Moonlight Serenaders

DEMAIN SOIR
20h 30

Billets:
\$7, \$9, \$11

Avis aux détenteurs de billets pour le spectacle de Glenn Miller, vous pouvez échanger vos billets de la PDA pour des billets du théâtre St-Denis au théâtre même.

Billets en vente:
Berri 1594 rue St-Denis
Renseignements: 849-4211

Théâtre St-Denis, 12h à 21h

"JENNIFER WELLES, QUELLES DÉLICES!"
— GENESIS MAGAZINE

18 ANS
adultes

JENNIFER WELLES SERENA TERN HALL

AUSSE
DEUXIEME GRAND FILM

pussycat

4015 ST. LAURENT 845-5215

UNE SÉRIE DE CONFÉRENCES SUR L'HARMONISATION DU COUPLE
DANS SON VÉCU ÉROTIQUE ET AMOUREUX

série L'AMOUR

L'érotisme au féminin

CE SOIR 20H30

avec le
Dr JEAN-YVES DESJARDINS
Psychologue et sexologue Université du Québec

«Sur des images d'une grande beauté et d'une grande simplicité, un couple nous fait entrer dans l'intimité de son érotisme.»

JUSQU'AU 8 JUIN À 20h30

THÉÂTRE ARLEQUIN

1004 est. Ste-Catherine
Berri de Montigny
ou Beaudry

Billets en vente maintenant

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
CHARGES D'AVANCEMENT
288-4261 de 10h à 18h
Renseignements
288-2943 de midi à 21h

LE BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE PRÉSENTE

Bonne Fête Maman

BÉATRICE PICARD
LOUÏSE ST-PHILIPPE
DENIS ROY

AUBERT PALLASCIO
CARMEN TREMBLAY
ROCH AUBERT

UNE COMÉDIE
ÉPIQUE QUOTIDIENNE DE
ELIZABETH BOURGET

MISE EN SCÈNE: GILBERT LEPAGE DÉCOR: DENIS ROUSSEAU
COSTUMES: FRANÇOIS LAPLANTE ÉCLAIRAGE: MICHEL NORMANDIN

DU 17 JUIN AU 30 AOÛT 1980

SORTIE 112 TRANS CANADIENNE À ST-MARC SUR RICHELIEU

REPRÉSENTATIONS: Mardi au Vendredi 21h Samedi 19h et 22h

BILLETS: Ed Archambault 500 rue St-Catherine 849 8201
Saint-François 246 St-Hubert 246 273 8192
Télé-Reserve Montréal Trust 1-800-361-5688
Place Ville Marie 861 8267 68
St-Marc sur Richelieu 514 584 2226

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.

présente

FAUST

Opéra de Charles Gounod

180 ARTISTES EN SCÈNE

Solistes de l'Opéra de Paris.
L'Opéra de Vienne et La Scala de Milan.
et l'intégrale du ballet
"LA NUIT DE WALPURGIS"

Production du Théâtre d'Avignon
directeur: Raymond Dufault
Cœur d'Honneur du Palais des Papes Juin 1979

Billets: \$14 \$16 \$20 \$25 \$30

EN VENTE: Ed. Archambault,
500 Ste-Catherine est, Montréal
Trust PVM et Fairview,
Suev et Frères,
rue St-Hubert, Galeries d'Anjou,
Carrefour et Place Laval,
Oratoire St-Joseph (bureau général)
Aussi en vente à la PDA
CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE

En collaboration avec l'Office des
Tournées du Conseil des Arts du Canada,
la ville d'Avignon et Air Canada.

2 JUIN 19h30 4 JUIN

ORATOIRE ST-JOSEPH

(À l'intérieur de la Basilique)

Théâtre d'été "Le Saint-Laurent"

il Choron

PRESENTE
BERTRAND GAGNON
JANINE MIGNOLET
ET
REJEAN LEFRANÇOIS
DANS
UNE COMÉDIE
DE ROBERT THOMAS

LES BATARDS

EN GRANDE PREMIÈRE
NORD-AMÉRICAINE

DU 17 JUIN AU 30 AOÛT
MARDI AU VENDREDI 21h.
SAMEDI 19h ET 22:30 h.

RESERVATIONS:
(514) 651-5250

PRIX SPECIAUX
POUR GROUPES

Production:
"Les productions Réjean Lefrançois Inc."

18 ANS
Adultes

JACK BENSON
ASTRID LARSON

Plus: 2e film érotique en couleur

EVE

Dès 10h

18 ANS

Here Comes the Bride

AVEC SAMANTHA FOX

Couleur

A SUPERSEXUAL
ESCAPE

FANTASIX

Dès 11h30

PAPINEAU 2

1475 PAPINEAU 1000 MONTRÉAL 147 322 8833

du lundi au vendredi à 21h.30

un air d'été

avec MICHEL JASMIN

à 22 h 31

les nouvelles TVA

avec JACQUES MOISAN

c'est fait pour tout l'monde

cftm 10

CORDELIA 7:20-9:30
Le Dauphin 2 421-8840

THE GONG SHOW MOVIE
Neiges: 7:15-9:15
Bon: 5:20-7:10-9:00
Côte des Neiges 1 735-5527
Bonaventure 1 861-2126

ALL THAT JAZZ
Bon: 5:00-7:15-9:25
Dec: 7:00-9:15
Bonaventure 2 861-2126
Square Decarie 2 441-3180

THE HOLLYWOOD KNIGHTS
Bon: 5:30-7:20-9:15
Atwater 1 935-4246
Square Decarie 1 441-3180

JAMES BOND 007 MOONRAKER
Charles Bronson
LE SOUTAIRE DE FORT HUMBOLDT
Cine-Parc Boucherville 2 655-5515

FANTASME
Marlon Brando
C'EST L'APOCALYPSE
Cré: 8:00 Bros: 6:10-8:50
(2e film au ciné-parc)
Brossard 2 485-5868
Cine-Parc Laval 3 622-5555
Mascoche 2 474-4181

LE RETOUR
Jean Talon 725-1000
Cine-Parc Laval 2 622-5555
Cine-Parc Odeon 1 655-0692
La Scala 721-5107

EMPIRE STRIKES BACK
L'épopée de la guerre des étoiles continue!
70MM DOLBY STEREO
Place du Canada 861-4355
—2:30-4:45
—7:00-9:30

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE
(2e film aux ciné-parcs et Paradis)
Champlain 2 524-1885 Brossard 3 465-5908
Odeon Laval 1 861-5207 Cine-Parc Laval 1 622-5555 Le Paradis 1 354-3110
Cine-Parc Odeon 2 655-0691 Cine-Parc Châteauguay 1 861-1310

PATRICK
Aussi: 2e film A CHAQUE CINÉ
Mercier 355-8224
Verdun 388-7052 Rex St Jérôme
Cine-Parc Vaudreuil 1 455-5154
Cine-Parc St Jérôme 1 436-4713
Cine-Parc St Mathieu 655-3445
Mascoche 1 474-4181

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE KRAMER CONTRE KRAMER
(2e film aux ciné-parcs et Capitol)
Champlain 1 524-1885 Villavoy 388-5911
Brossard 1 485-5908 Odeon Laval 2 861-5207
Cine-Parc Boucherville 1 655-5515
Cine-Parc Laval 4 622-5555
Cine-Parc Vaudreuil 2 455-5154
Capitol St Jean

La Poudrière
par Metro JLE STE HELENE

DERNIÈRE SEMAINE

2 COMÉDIES DE MOLIERE
GEORGES DANDIN et LES PRÉCIEUSES RIDICULES
Aussi en anglais
Billets: Montréal Trust (P.V.M.) 861-8267
La Baie (T.R.S.) 281-4422
Au théâtre, réservations: 526-0821

THÉÂTRE SUN VALLEY
DIRECTION LOUIS LALANDE

Dès le samedi 14 juin

FANTOUFLE
COMÉDIE D'ALAN AYCKBOURN
Cécile DUFRESNE
Cécile DUFOUR
Louis LALANDE
Pierre DUFRESNE
Lisette GUERTIN
Mise en scène LOUIS LALANDE

RÉSERVATIONS: (514) 229-6655 Sainte-Adèle
Mardi à vendredi: 21h — Samedi: 19h30 et 22h30
Autoroute des Laurentides sortie 67

le mardi à 20 h 00
les brillant

avec la participation de:
Gilles Latulippe, Françoise Lemieux,
Gaston Lepage, Béatrice Picard.



DÉCOUVREZ LA BEAUTÉ DE LA COULEUR INSTANTANÉE KODAK

Avec les appareils instantanés Kodak Colorburst, vous obtenez, en quelques instants, de superbes photos claires et nettes avec toute la beauté de la couleur Kodak. Et c'est si simple! Il suffit de viser et de déclencher; l'éjection de la photo est automatique. Certains modèles sont même dotés d'un flash électronique.

Procurez-vous un appareil Kodak Colorburst et découvrez le plaisir de la photo instantanée, à un prix qui vous plaira instantanément.



POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE, Kodak vous offre une remise de \$5, à l'achat d'un appareil instantané Kodak Colorburst. Vous trouverez tous les détails sur le coupon ci-dessous.

Passer chez un marchand photo dès aujourd'hui et voyez toute la gamme des superbes appareils instantanés Kodak Colorburst.

Cette offre est en vigueur du 1er mai au 15 juillet 1980.

ET PROFITEZ D'UNE

REMISE DE \$5 DE KODAK

Pour recevoir votre remise de \$5 de Kodak suite à l'achat d'un appareil instantané KODAK COLORBURST, vous devez:

- 1 Remplir ce coupon.
- 2 Remplir la carte de propriétaire emballée avec chaque appareil COLORBURST.
- 3 Inclure la preuve d'achat—reçu de vente portant la date d'achat.
- 4 Poster le tout à: KODAK CANADA INC., 3500, avenue Eglinton ouest, Toronto, Ontario M6M 1V3. À l'attention de: Section #501

(En majuscules, s.v.p.)

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____ N° DU MODÈLE DE L'APPAREIL _____
NOM DU MARCHAND _____
ADRESSE DU MARCHAND _____
VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____
(Veuillez allouer de 4 à 6 semaines pour la réception de votre argent)

Pour être admissible à ce rabais, vous devez faire l'acquisition d'un appareil instantané KODAK COLORBURST entre le 1er mai et le 15 juillet 1980.

REMISE DE \$5 DE KODAK



CINÉMAS UNIS

ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo (sauf ciné-parc DOLLARD) \$3.00

Oscar du Meilleur Film Étranger

le Tambour 14 ANS

Le PARISIEN 4 1:00; 3:30; 6:15; 9:00
486 STE CATHERINE D. 866-3856

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

la Cage aux Folles 14 ANS

Le PARISIEN 2 2e ANNÉE! 1:10; 2:55; 4:40; 6:25; 8:10; 9:50
486 STE CATHERINE D. 866-3856

DIDIER FARRE présente

Un film de Patrick SCHULMANN

et la tendresse? Cordel! 18 ANS Adultes

Le PARISIEN 5 12:20; 2:05; 4:00; 5:50; 7:45; 9:35
486 STE CATHERINE D. 866-3856

En ce vendredi 13, rien ne peut les sauver!

FRIDAY THE 13TH 18 ANS

DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
VAN HORNE 8150 CÔTE DES NEIGES 731-8241
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE D. 861-7437 PEEL

UN FILM A VOIR! McQUEEN TOM HORN
Rona Barrett, ABC-TV
Based on the True Story

PALACE 698 STE CATHERINE D. 866-6991
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN 5 52 867-8095
MONKLAND 5504 AVE MONKLAND 484-3578

EN STÉRÉOPHONIE! POUR TOUS

WALT DISNEYS

FANTASIA 14 ANS

Le CINEMA 12:40; 2:45; 4:50; 6:55 et 8:55
WESTMOUNT SQUARE 931-7477

GORG 18 ANS

La Guerre des Serveurs

DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE D. 861-7437 PEEL

LE PLUS GRAND FILM D'HOLLYWOOD SUR LES ARTS MARTIAUX!

EDWARD L. MONTORO PRESENTS

KILL OR BE KILLED 14 ANS

LOEWS 5 954 STE-CATHERINE D. 861-7437 PEEL

ATTENTION... la MAISON des FILLES

PLUS: 2e FILM ÉROTIQUE en couleurs
GREENFIELD: 6:30; 8:00; VERSAILLES: 6:50; 8:15
PL GREENFIELD PARK 871-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880

Fascinant! 18 ANS Adultes

'le GIGOLO AMÉRICAIN'

Lauren Hutton Hector Elizondo Nina Van Pallandt
AUX LAVAL, VERSAILLES, GREENFIELD:
PARISIEN: 1:00; 3:05; 5:05; 7:20; 9:25 GREENFIELD:
6:00; 8:00 LAVAL et VERSAILLES: 4:45 7:00

Le PARISIEN 3 486 STE CATHERINE D. 866-3856
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 871-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880

LA CASSE DE MRS MACHIMIEL George Segal
Glenda Jackson
"UNE MAÎTRESSE DANS LES BRAS... UNE FEMME SUR LE DOS!"
"UNE FEMME SUR LE DOS!"
"UNE FEMME SUR LE DOS!"

GLENDA JACKSON OLIVER REED
MICHAEL METCALF RONALD CASS
"THE CLASH OF THE KNUCKLES"

PARISIEN: 12:30; 4:10; 7:50 LAVAL et
VERSAILLES: 6:00; 7:45 RIVOLI: 12:20; 4:00; 7:40

Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE D. 866-3856
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 1 ST DENIS ET BELANGER 277-3125 PLACE VERSAILLES 353-7880

GAGNANT D'UN PRIX DE L'ACADÉMIE MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN MELVYN DOUGLAS
PETER SELLERS SHIRLEY MACLAINE

"Being There" 14 ANS

PLACE VILLE-MARIE CINÉMA 1 866-2844
SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322

L'Enfer pour Miss Jones 18 ANS Adultes

GEORGINA SPELVIN
La version modifiée

Ges adorables Victoriennes
CHATEAU 2 Miss Jones: 2:10; 4:40; 7:10; 9:40
ST DENIS ET BELANGER 277-1103 Victoriennes: 12:40; 3:10; 5:40; 8:10

MEATBALLS EST UN DÉLICE Toronto Star

BILL MUKAWY

Arrête de ramer, t'es sur le sable

Aussi: 2e film dans chaque ciné.
RIVOLI: 12:50; 4:20; 7:55
LAVAL: 6:00; 7:40

LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 2 ST DENIS ET BELANGER 277-3125

INTRIGUANT... TERRIFIANT... MAISON GAUCHE
LA MAISON GAUCHE
"OBSESSIONS CHARNELLES"

LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
Semaine: 6:30; 8:05

ANTHONY STEFFEN
LA HORDE DES SALOPARDS
KUN FU
MAGNIFIQUE

GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 871-6129
Semaine: 6:05; 7:55

LES AVENTURES ÉROTIQUES DE Juliette
Tous ses désirs se réalisent
UN AUTRE PROGRAMME ÉROTIQUE

PLUS: 2e FILM ÉROTIQUE
CHATEAU: 1:00; 3:30; 6:10; 8:35 LAVAL: 6:00; 7:20; 8:30
CHATEAU 1 ST DENIS ET BELANGER 277-1103 CENTRE LAVAL 688-7776
LAVAL 2

KANT PHOTO STUDIO INC.
2892 ch. Remembrance
Lachine
634-3359

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE
5975, boul. Monk
Montréal, P.Q.
769-8815

L. L. LOZEAU
6229, rue St-Hubert
274-6577

PHOTO A. LAPLANTE INC.
242, boul. des Laurentides
Laval
669-0595

Simpsons
Centre-Ville
Fairview Anjou Laval St-Basile

L. R. VIALA INC.
1280 est, de
Maisonneuve
Montréal
526-2535

LE FILM «LE TAMBOUR»

Le NPD critique le Bureau de censure ontarien

TORONTO (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique de l'Ontario, M. Michael Cassidy, a assisté avec neuf membres de son parti hier à la représenta-

tion en privé d'un film controversé en Ontario qui a fait la joie des cinéphiles ailleurs et qui s'est mérité l'Oscar du meilleur film étranger cette année.

M. Cassidy n'a eu qu'éloges à propos du film «Le Tambour» et a sévèrement critiqué le Bureau ontarien de la censure qui a demandé que certaines scènes soient enlevées du film avant de lui accorder le droit d'être présenté dans les cinémas ontariens.

M. Cassidy a accusé le Bureau ainsi que le ministre de la Consommation et des Relations commerciales, M. Frank Drea, de priver les Ontariens d'une grande oeuvre d'art.

«Franchement, a-t-il dit, je ne vois vraiment pas quelles scènes couper et je ne pense pas que la population de l'Ontario doive se priver de voir un film remarquable à cause de l'opinion du Bureau de la censure et de celle de M. Drea lequel, d'ailleurs, n'a même pas vu le film.»

Le NPD a demandé au gouvernement ontarien de remplacer le Bureau de la censure par un comité chargé de classer les films et qui n'aurait pas le pouvoir de censurer ou de rejeter les films. «La décision de voir un film revient aux parents et aux adultes et non au gouvernement», a déclaré M. Cassidy.

«Relique macabre»

NEW YORK (AP) — Tout se vend, tout à du prix: une mèche de cheveux de Franz Schubert a été vendue pour \$650 dans une salle de ventes de New York.

Selon un responsable de cette vente, le prix proposé dans le catalogue était entre \$400 et \$500 seulement. La forte enchère est revenue à un amateur de musique de la côte ouest des États-Unis dont le nom n'a pas été révélé. Le catalogue décrivait la mèche, rassemblant une cinquantaine de cheveux, comme «une relique quelque peu macabre» mais comme le seul souvenir de ce genre que l'on ait du célèbre compositeur autrichien.

Elle avait été mise en vente par un collectionneur ouest-allemand qui la tenait du biographe de Schubert, Otto Erich Deutsch.

ANNONCE

SOYEZ PLUS CHALEUREUX

Nous éprouvons tous un besoin vital de tendresse, de caresses. Il arrive même que des enfants qui en sont privés fassent délibérément des bêtises dans l'unique but d'établir un contact physique — fessée ou gifle — avec leurs proches. Pourquoi alors ne pas multiplier les gestes d'affection? Pourquoi trop de parents cessent-ils de cajoler leurs enfants dès que ceux-ci ont grandi? Apprenez à ne pas avoir peur de manifester physiquement votre tendresse en lisant **SOYEZ PLUS CHALEUREUX**, l'un des 33 articles et rubriques de Sélection du Reader's Digest de juin. En vente dans tous les kiosques à journaux.

Aucune limite

Desirs et Passions

EROTIQUES CHAÎNANDE

Dés 12h10 **PAPINEAU 1** **EROS** Dés 10h

TAXI DE NUIT TAXI DE REVE TAXI ROSE...

TAXI GIRLS

JOHN HOLMES NANCY SUTER JAMIE GILLIS CANDIDA ROYAL

AUSSE DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA

LE BEAVER GUY **PICCADILLY**

LES CINÉMAS FRANCE FILM

SONNY CHIBA UN OURAGAN DE DESTRUCTION EN UN SEUL HOMME!

SANG DANS LES RUES

LA VICTIME

st-denis 1

ROMY SCHNEIDER une histoire simple

st-denis 2

Jonathan Livingston le goéland

Harold et Maude

Jonathan: 7:30 • Harold: 9:15

LES CINÉMAS FRANCE FILM

SONNY CHIBA UN OURAGAN DE DESTRUCTION EN UN SEUL HOMME!

SANG DANS LES RUES

LA VICTIME

st-denis 1

ROMY SCHNEIDER une histoire simple

st-denis 2

la fille

st-denis 3

Le Canard à l'orange

UGO TOGNAZZI MONICA VITTI

desjardins 1

MANHATTAN

WOODY ALLEN

desjardins 2

les Bons Débarras

FRANCIS MANKIEWICZ

desjardins 4

PHOTOGRAPHIES DE «MACHINERY» ZARKO KALMIC

UNIVERSITÉ CONCORDIA MAIN SPRINKLER VALUE GALLERY

1230 RUE DE LA MONTAGNE

TIP TOP VOUS EN DONNE POUR VOTRE ARGENT

Vestons sport: jusqu'à \$25 de rabais

Tip Top vous offre une excellente collection de vestons sport — le vêtement idéal pour la saison. Tons unis, carreaux et motifs fantaisie au choix. Coloris mode du printemps. Beige, brun et gris. Déjà très avantageux à notre prix courant de jusqu'à \$110. Offerts en ce moment pour \$84.99 seulement.

Pantalons habillés: \$5.96 de rabais

Aussi élégants que confortables. Confectionnés au Canada à partir de tissus en polyester et laine de haute qualité. Tous avec poches un quart devant et deux poches au dos. Coupe mode avec jambes légèrement évasées. Beige, brun, bleu marine et gris. Prix Tip Top courant: \$31.95. Offerts en ce moment pour \$25.99 seulement.

Faites coup double! En achetant veston sport et pantalon ensemble vous ne payez que \$100 — soit \$10 de plus de rabais.

VESTON SPORT et PANTALON ensemble

\$100

Jusqu'à \$41⁹⁵ de rabais 4 derniers jours

TIP TOP



Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et ChargeX

- Place Vertu
- Plaza Alexix-Nihon
- Centre commercial Laval
- Carrefour Laval

- Mail Cavendish
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Galeries d'Anjou
- Place Versailles

- Centre Rive Nord Repentigny
- Centre Châteauguay
- Mail Champlain
- Place Normandie

- Place Bonaventure
- Place Ville-Marie
- Les Promenades St-Bruno

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Invitation aux retraités pour une recherche

Dans le cadre d'une recherche sur les activités et les conditions de vie des adultes de tout âge, le Département de psychologie de l'Université de Montréal sollicite la collaboration de personnes retraitées depuis plus de 2 ans: hommes et femmes jouissant d'une santé convenable et occupant un appartement ou leur propre maison à Montréal ou dans la banlieue.

Les personnes qui répondent à ces caractéristiques et qui désirent offrir leur collaboration sont invitées à prendre contact avec Claire de Grandmont, en téléphonnant au 343-7363. Les rencontres se font sur rendez-vous. Le Service de psychologie est prêt, si besoin est, à envisager un remboursement des frais de transport.

Cette recherche débute le 9 juin 1980.

Place aux poètes

Le jeune poète Denis Aubin, auteur de «Eros Brun» (publié récemment aux éditions de La Folie furieuse) sera l'invité de Janou Saint-Denis, l'animatrice de Place aux poètes, mercredi, à 21h, au Gueul'Art, 1671, rue Saint-Hubert. Invitation à tous les jeunes poètes.

Semaine de la bicyclette

La Semaine de la bicyclette se tient jusqu'au 7 juin.

La Semaine de la bicyclette est un outil privilégié pour conscientiser le fait que la bicyclette a sa place. A travers tout le Québec, de Montréal aux Iles-de-la-Madeleine, en passant par Mont-Laurier, Drummondville, Québec, Roberval, Amos, Sept-Îles et plusieurs autres municipalités, c'est la fête de la bicyclette pendant une semaine.

Tous les cyclistes du Québec envahissent, durant cette semaine, la place qui leur est souvent inaccessible: la rue.

Trois millions de bicyclettes au Québec, un million et demi dans la région métropolitaine, l'activité de loisir la plus populaire au Québec, un mode de transport adapté à la ville, et pourtant... Les aménagements cyclables sont presque inexistant, la politique cycliste du gouvernement québécois piétine, les édiles municipaux consi-

dèrent la bicyclette comme un jouet et les automobilistes comme une nuisance, selon des amateurs de bicyclette.

Nage-o-Thon

Le Complexe Desjardins présente en collaboration avec la Fédération de natation du Québec le troisième Nage-o-Thon des célébrités qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la natation. La fédération espère amasser \$35,000 pour faire participer 35% des nageurs québécois aux Jeux olympiques de 1984 qui se dérouleront à Los Angeles.

Tous les midis et les après-midi, des personnalités du monde des affaires, du domaine artistique, du sport, de la radio, de la télévision et de la presse écrite, nageront dans la piscine installée sur la Place et tenteront de dépasser leur performance habituelle. Le public est invité à venir les encourager et à trouver des supporters pour épauler leurs efforts en se procurant le carnet du Nage-o-Thon qui sera disponible sur les lieux. Ce Nage-o-Thon est présidé cette année par André (alias Toto) Gingras.

De plus tous les jours, à 12h15 et 16h, ainsi que de 18h à 20h, le jeudi et le vendredi, des athlètes provenant des clubs de natation du Québec présenteront des démonstrations de divers styles de nage.

Ornithologie

Le Conseil de la jeunesse scientifique organise, dans le cadre de son programme de formation d'animateurs en loisir scientifique, un stage de spécialisation en ornithologie.

Ce stage aura lieu de 20 à 24 juin 1980. Il se tiendra au Centre écologique de Port-au-Saumon à St-Fidèle. Son coût est de 70,00\$.

Ce stage s'adresse à toutes les personnes (16 ans et plus) désireuses de devenir animateur en ornithologie.

Le contenu du stage est varié, les thèmes traités sont: matériel et techniques d'identification visuelle, matériel et techniques d'identification sonore, étude du comportement des oiseaux. Pour information et inscription: Conseil de la jeunesse scientifique, 1415 est, rue Jarry Montréal, Québec

H2E 227

Tél.: (514) 374-0173A Québec: Monsieur Louis Fortin (418) 839-5376 Monsieur Marcel Darveau (418) 623-9266

Invitation aux parrains de réfugiés

Mardi le 3 juin, à 20h00, dans les salles de la paroisse Saint-Marcel au 1630 boulevard Saint-Jean-Baptiste de la Pointe-aux-Trembles, le Comité diocésain de parrainage des réfugiés invite les parrains de la Région Est à venir partager leur expérience, leur réflexion et leurs questions en vue d'évaluer les gestes concrets qu'ils ont posés depuis l'arrivée des réfugiés dans leur milieu. Cela permettra d'orienter et de poursuivre l'action en apportant les ajustements nécessaires. Pour tout renseignement, on téléphone à Soeur Kateri au 931-7311.

Festival Elvis Presley

Un festival de six jours en l'honneur d'Elvis Presley se tient au Parc Belmont du 3 au 8 juin. Il mettra à l'affiche des documents qu'on n'a jamais vus au Canada. Trente-trois films d'Elvis ainsi que des extraits de répétitions des 56 émissions spéciales de l'artiste à la télé seront projetés sans interruption sur un écran de télévision géant. Le festival «Hommage à Elvis» comprendra également des menus rarement exposés de diners-spectacles, une exposition de photos inédites, des affiches de films, des livres, des billets de spectacles annulés, etc. On vendra d'anciens disques d'Elvis et d'autres souvenirs.

Johnny Farago reprendra les plus grands succès d'Elvis tous les jours au nouveau Théâtre de la Rive droite du parc.

L'entrée du festival et du spectacle de Farago est comprise dans le prix d'entrée général du parc.

AUJOURD'HUI

— L'hôpital Notre-Dame tient un déjeuner-causerie dans le cadre des Mardis-midi de Notre-Dame, aujourd'hui, à 12h30 à 13h30, à l'auditorium Rousselot de l'hôpital, 1560 est, rue Sherbrooke. Le thème de la réunion:

«Les psychotiques ont-ils été traités au Québec depuis 100 ans?» Entrée gratuite; goûter sur place.

— Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offre des soirées de pratique de danse sociale et internationale, tous les mardis et vendredis, de 20h à 23h, à l'école Louis-Dupire, 6400, avenue Pierre-de-Coubertin, 1925, rue Cadillac. Renseignements complémentaires: Mme Denis Lefebvre: 322-2761.

— Le Conservatoire La Salle procédera à la remise des attestations, certificats, diplômés et prix spéciaux, ce soir, pour les jeunes et mercredi, à 20h, pour les gens de 15 à 17 ans et les adultes, à la salle du Gesù, 1200, rue Bleury. De courtes scènes extraites de programmes d'études seront interprétées par quelques élèves.

Le Père Louis-Marie Régis donne une conférence intitulée «La scolastique: une renaissance», ce soir, à 20h, au Pavillon Principal de l'Université de Montréal, salle, M-145.

— L'Association canadienne de science politique tient une séance plénière ouverte au public au cours de sa conférence annuelle, ce soir, à 20h, à la salle d'auditorium de la Bibliothèque Nationale, 1700, rue Saint-Denis. Mme Flora MacDonald, ex-ministre des Affaires extérieures, y parlera de son expérience dans le ministère.

DEMAIN

— Le décorateur de théâtre Murray Laufer recevra un doctorat honoris causa lors de la collation des grades de la Faculté des beaux-arts de l'université Concordia, mercredi, à 20h30, à l'auditorium des Anciens, pavillon Henry Hall, 1455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Des photographies des œuvres de Murray Laufer seront exposées à la mezzanine du pavillon, jusqu'au 6 juin, de 11h à 21h, sur semaine; de 11h à 17h, le samedi. Entrée gratuite.

— Le Centre Mgr-Pigeon, 5550, rue Angers, tient une exposition des travaux exécutés par les élèves des cours offerts au Centre, demain, de 19h à 22h ainsi que jeudi, en soirée. Entrée gratuite.

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 (99) — Question de temps

Depuis qu'on a montré «Death of a Princess», qui ouvrait les portes d'un pays mal connu aux téléspectateurs, la curiosité a beaucoup augmenté pour l'Arabie saoudite. Ceci est un documentaire d'une heure sur ce pays en pleine transformation à cause des dollars du pétrole.

20:00 (9) — Nova

«A Plague on our Children»: émission spéciale de deux heures sur les transformations de l'environnement humain, causées par les insecticides et autres produits chimiques, responsables entre autres du cancer et des avortements naturels.

22:00 (2) (9) (11) (13) — Le son des Français d'Amérique
Florent Lemay, cultivateur et chanteur de Lotbi-

nière, raconte comment se faisait une chanson et comment elle se perpétue.

22:30 (5) — The Cheap Detective

Ceux qui s'ennuient de Flip Wilson, ce comédien noir qui se transformait en fille sexée nommée Geraldine, le verront ce soir dans ce pilote d'une éventuelle série, dans laquelle un détective se déguise en femme de ménage pour obtenir des renseignements.

23:50 (2) — «Tant qu'il y aura des hommes»

De Fred Zinneman, un beau grand film, traduction de «From Here to Eternity», dont on a tiré une série de télévision fort médiocre. La vie à Pearl Harbor juste avant l'attaque japonaise durant la Deuxième guerre mondiale. Avec Burt Lancaster, Montgomery Clift, Frank Sinatra et Deborah Kerr.



Montgomery Clift

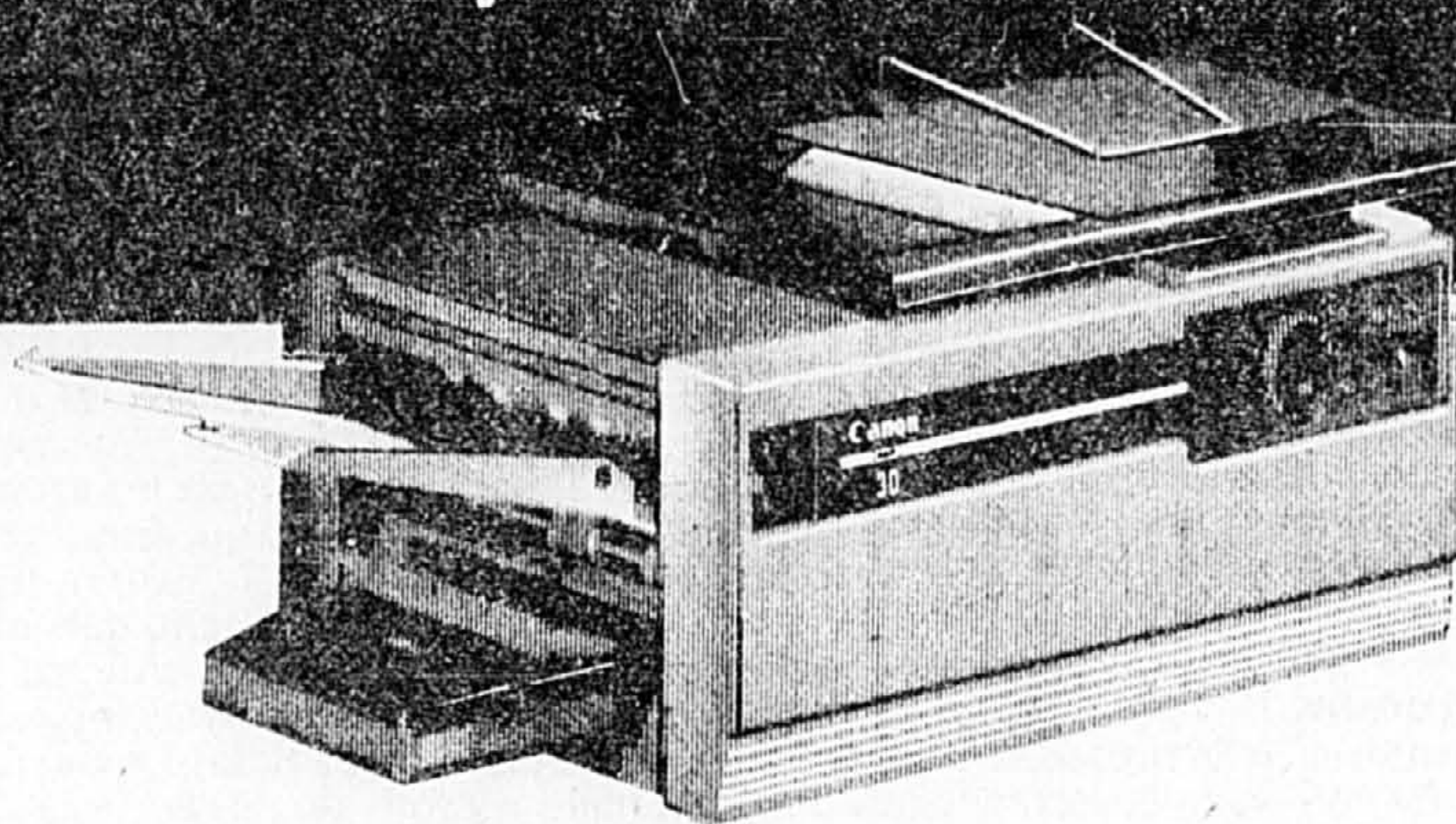


Burt Lancaster

TÉLÉ HORAIRES

18h	06:00	(2) Ce soir (3) News (4) The CBC Evening News (5) Nightly News on 5 (6) The City at Six (7) Global News (8) Informa Bloc (9) WYVW News (10) T Le Régional (11) Region 8 News (12) Newsline (13) Actualité (14) CN Le Monde des courses (15) Le 10 vous informe (16) Pulse (17) (18) Les aventures crabeuses (19) ABC News (20) Polka Dot Door (21) (22) Zoom (23) (24) Tour d'horizon (25) Société d'aujourd'hui	07:45	(9) CN La voix de Chine	20h	08:00	(2) (9) (11) (13) Race de monde (3) White Shadow (4) (7) (10) (40) Les Brillants (5) CN Le Monde des courses (6) Someday (7) (8) (22) Happy Days (9) What Will They Think of Next (10) (11) (22) Happy Days (13) Semi tough (14) (15) German Diary (16) OC (22) SC Kaleidoscope (17) (18) Ressources de l'enfance (19) exceptionnelle (20) Classics Dark and Dangerous (21) Nova (22) North Country (23) Agribusiness (24) Farms and Dollars (25) Jams deux sans toi (26) (27) (28) T (40) Mini-séries (29) (30) (31) Laverne and Shirley (32) Quincy (33) No Way to Treat a Patient (34) OC (22) SC Insight (35) (36) L'Ecran géant (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100) (101) (102) (103) (104) (105) (106) (107) (108) (109) (110) (111) (112) (113) (114) (115) (116) (117) (118) (119) (120) (121) (122) (123) (124) (125) (126) (127) (128) (129) (130) (131) (132) (133) (134) (135) (136) (137) (138) (139) (140) (141) (142) (143) (144) (145) (146) (147) (148) (149) (150) (151) (152) (153) (154) (155) (156) (157) (158) (159) (160) (161) (162) (163) (164) (165) (166) (167) (168) (169) (170) (171) (172) (173) (174) (175) (176) (177) (178) (179) (180) (181) (182) (183) (184) (185) (186) (187) (188) (189) (190) (191) (192) (193) (194) (195) (196) (197) (198) (199) (200) (201) (202) (203) (204) (205) (206) (207) (208) (209) (210) (211) (212) (213) (214) (215) (216) (217) (218) (219) (220) (221) (222) (223) (224) (225) (226) (227) (228) (229) (230) (231) (232) (233) (234) (235) (236) (237) (238) (239) (240) (241) (242) (243) (244) (245) (246) (247) (248) (249) (250) (251) (252) (253) (254) (255) (256) (257) (258) (259) (260) (261) (262) (263) (264) (265) (266) (267) (268) (269) (270) (271) (272) (273) (274) (275) (276) (277) (278) (279) (280) (281) (282) (283) (284) (285) (286) (287) (288) (289) (290) (291) (292) (293) (294) (295) (296) (297) (298) (299) (300) (301) (302) (303) (304) (305) (306) (307) (308) (309) (310) (311) (312) (313) (314) (315) (316) (317) (318) (319) (320) (321) (322) (323) (324) (325) (326) (327) (328) (329) (330) (331) (332) (333) (334) (335) (336) (337) (338) (339) (340) (341) (342) (343) (344) (345) (346) (347) (348) (349) (350) (351) (352) (353) (354) (355) (356) (357) (358) (359) (360) (361) (362) (363) (364) (365) (366) (367) (368) (369) (370) (371) (372) (373) (374) (375) (376) (377) (378) (379) (380) (381) (382) (383) (384) (385) (386) (387) (388) (389) (390) (391) (392) (393) (394) (395) (396) (397) (398) (399) (400) (401) (402) (403) (404) (405) (406) (407) (408) (409) (410) (411) (412) (413) (414) (415) (416) (417) (418) (419) (420) (421) (422) (423) (424) (425) (426) (427) (428) (429) (430) (431) (432) (433) (434) (435) (436) (437) (438) (439) (440) (441) (442) (443) (444) (445) (446) (447) (448) (449) (450) (451) (452) (453) (454) (455) (456) (457) (458) (459) (460) (461) (462) (463) (464) (465) (466) (467) (468) (469) (470) (471) (472) (473) (474) (475) (476) (477) (478) (479) (480) (481) (482) (483) (484) (485) (486) (487) (488) (489) (490) (491) (492) (493) (494) (495) (496) (497) (498) (499) (500) (501) (502) (503) (504) (505) (506) (507) (508) (509) (510) (511) (512) (513) (514) (515) (516) (517) (518) (519) (520) (521) (522) (523) (524) (525) (526) (527) (528) (529) (530) (531) (532) (533) (534) (535) (536) (537) (538) (539) (540) (541) (542) (543) (544) (545) (546) (547) (548) (549) (550) (551) (552) (553) (554) (555) (556) (557) (558) (559) (560) (561) (562) (563) (564) (565) (566) (567) (568) (569) (570) (571) (572) (573) (574) (575) (576) (577) (578) (579) (580) (581) (582) (583) (584) (585) (586) (587) (588) (589) (590) (591) (592) (593) (594) (595) (596) (597) (598) (599) (600) (601) (602) (603) (604) (605) (606) (607) (608) (609) (610) (611) (612) (613) (614) (615) (616) (617) (618) (619) (620) (621) (622) (623) (624) (625) (626) (627) (628) (629) (630) (631) (632) (633) (634) (635) (636) (637) (638) (639) (640) (641) (642) (643) (644) (645) (646) (647) (648) (649) (650) (651) (652) (653) (654) (655) (656) (657) (658) (659) (660) (661) (662) (663) (664) (665) (666) (667) (668) (669) (670) (671) (672) (673) (674) (675) (676) (677) (678) (679) (680) (681) (682) (683) (684) (685) (686) (687) (688) (689) (690) (691) (692) (693) (694) (695) (696) (697) (698) (699) (700) (701) (702) (703) (704) (705) (706) (707) (708) (709) (710) (711) (712) (713) (714) (715) (716) (717) (718) (719) (720) (721) (722) (723) (724) (725) (726) (727) (728) (729) (730) (731) (732) (733) (734) (735) (736) (737) (738) (739) (740) (741) (742) (743) (744) (745) (746) (747) (748) (749) (750) (751) (752) (753) (754) (755) (756) (757) (758) (759) (760) (761) (762) (763) (764) (765) (766) (767) (768) (769) (770) (771) (772) (773) (774) (775) (776) (777) (778) (779) (780) (781) (782) (783) (784) (785) (786) (787) (788) (789) (790) (791) (792) (793) (794) (795) (796) (797) (798) (799) (800) (801) (802) (803) (804) (805) (806) (807) (808) (809) (810) (811) (812) (813) (814) (815) (816) (817) (818) (819) (820) (821) (822) (823) (824) (825) (826) (827) (828) (829) (830) (831) (832) (833) (834) (835) (836) (837) (838) (839) (840) (841) (842) (843) (844) (845) (846) (847) (848) (849) (850) (851) (852) (853) (854) (855) (856) (857) (858) (859) (860) (861) (862) (863) (864) (865) (866) (867) (868) (869) (870) (871) (872) (873) (874) (875) (876) (877) (878) (879) (880) (881) (882) (883) (884) (885) (886) (887) (888) (889) (890) (891) (892) (893) (894) (895) (896) (897) (898) (899) (900) (901) (902) (903) (904) (905) (906) (907) (908) (909) (910) (911) (912) (913) (914) (915) (916) (917) (918) (919) (920) (921) (922) (923) (924) (925) (926) (927) (928) (929) (930) (931) (932) (933) (934) (935) (936) (937) (938) (939) (940) (941) (942) (943) (944) (945) (946) (947) (948) (949) (950) (951) (952) (953) (954) (955) (956) (957) (958) (959) (960) (961) (962) (963) (964) (965) (966) (967) (968) (969) (970) (971) (972) (973) (974) (975) (976) (977) (978) (979) (980) (981) (982) (983) (984) (985) (986) (987) (988) (989) (990) (991) (992) (993) (994) (995) (996) (997) (998) (999) (1000)	09:00	(2) (9) (11) (13) A communiquer (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100) (101) (102) (103) (104) (105) (106) (107) (108) (109) (110) (111) (112) (113) (114) (115) (116) (117) (118) (119) (120) (121) (122) (123) (124) (125) (126) (127) (128) (129) (130) (131) (132) (133) (134) (135) (136) (137) (138) (139) (140) (141) (142) (143) (144) (145) (146) (147) (148) (149) (150) (151) (152) (153) (154) (155) (156) (157) (158) (159) (160) (161) (162) (163) (164) (165) (166) (167) (168) (169) (170) (171) (172) (173) (174) (175) (176) (177) (178) (179) (180) (181) (182) (183) (184) (185) (186) (187) (188) (189) (190) (191) (192) (193) (194) (195) (196) (197) (198) (199) (200) (201) (202) (203) (204) (205) (206) (207) (208) (209) (210) (211) (212) (213) (214) (215) (216) (217) (218) (219) (220) (221) (222) (223) (224) (225) (226) (227) (228) (229) (230) (231) (232) (233) (234) (235) (236) (237) (238) (239) (240) (241) (242) (243) (244) (245) (246) (247) (248) (249) (250) (251) (252) (253) (254) (255) (256) (257) (258) (259) (260) (261) (262) (263) (264) (265) (266) (267) (268) (269) (270) (271) (272) (273) (274) (275) (276) (277) (278) (279) (280) (281) (282) (283) (284) (285) (286) (287) (288) (289) (290) (291) (292) (293) (294) (295) (296) (297) (298) (299) (300) (301) (302) (303) (304) (305) (306) (307) (308) (309) (310) (311) (312) (313) (314) (315) (316) (317) (318) (319) (320) (321) (322) (323) (324) (325) (326) (327) (328) (329) (330) (331) (332) (333) (334) (335) (336) (337) (338) (339) (340) (341) (342) (343) (344) (345) (346) (347) (348) (349) (350) (351) (352) (353) (354) (355) (356) (357) (358) (359) (360) (361) (362) (363) (364) (365) (366) (367) (368) (369) (370) (371) (372) (373) (374) (375) (376) (377) (378) (379) (380) (381) (382) (383) (384) (385) (386) (387) (388) (389) (390) (391) (392) (393) (394) (395) (396) (397) (398) (399) (400) (401) (402) (403) (404) (405) (406) (407) (408) (409) (410) (411) (412) (413) (414) (415) (416) (417) (418) (419) (420) (421) (422) (423) (424) (425) (426) (427) (428) (429) (430) (431) (432) (433) (434) (435) (436) (437) (438) (439) (440) (441) (442) (443) (444) (445) (446) (447) (448) (449) (450) (451) (452) (453) (454) (455) (456) (457) (458) (459) (460) (461) (462) (463) (464) (465) (466) (467) (468) (469) (470) (471) (472) (473) (474) (475) (476) (477) (478) (479) (480) (481) (482) (483) (484) (485) (486) (487) (488) (489) (490) (491) (492) (493) (494) (495) (496) (497) (498) (499) (500) (501) (502) (503) (504) (505) (506) (507) (508) (509) (510) (511) (512) (5
-----	-------	--	-------	-------------------------	-----	-------	---	-------	---

Voici le copieur de table Canon universel le moins cher de notre gamme! \$2,995 ou moins



Vous pouvez aussi le louer pour un prix mensuel modique.

Ses atouts sont remarquables:

- rapidité, jusqu'à 17 copies à la minute
- aucun réchauffement préalable
- centre de commande par micro-ordinateur assurant une fiabilité exceptionnelle
- arrêt automatique, permettant d'économiser l'énergie
- dispositif de copies multiples, automatique, de 1 à 20 copies
- système unique de reproduction, permettant d'obtenir des copies impeccables sur papier ordinaire
- grand choix de formats de papier
- alimentation en papier par cassette, très commode
- copieur de table compact offrant le rendement d'un gros copieur

COPIEUR SUR PAPIER ORDINAIRE

Canon
NP 30

Pour de plus amples renseignements,
postez ce coupon ou téléphonez à:

**CIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT
DE BUREAU LTÉE**
5990 Côte de Liesse
342-5151

Canon Optics & Business Machines
Canada Limited
3245 American Drive
Mississauga, Ontario L4V 1N4
Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements concernant le NP-30

NOM _____ TITRE _____
SOCIÉTÉ _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

Le «Prix de la liberté» à des écrivains cubain, soviétique et marocain

PARIS (AFP) — Le «Prix de la liberté», attribué pour la première fois hier et destiné à couronner un écrivain étranger incarnant, dans son pays, la liberté d'expression, a été attribué conjointement à l'écrivain soviétique Lydia Tchoukovskaïa et aux poètes cubain et marocain Armando Valladares et Abdellatif Laabi.

Le jury de ce nouveau prix littéraire, parrainé par le «Pen-Club» français, est présidé par l'académicien français Eugène Ionesco.

Armando Valladares, un poète cubain nationaliste de 43 ans, en prison depuis vingt ans, est couronné pour son livre *Prisonnier de Cas-*

tro. Paralisé, il se trouve à l'hôpital de la prison Combinado Del Este près de La Havane.

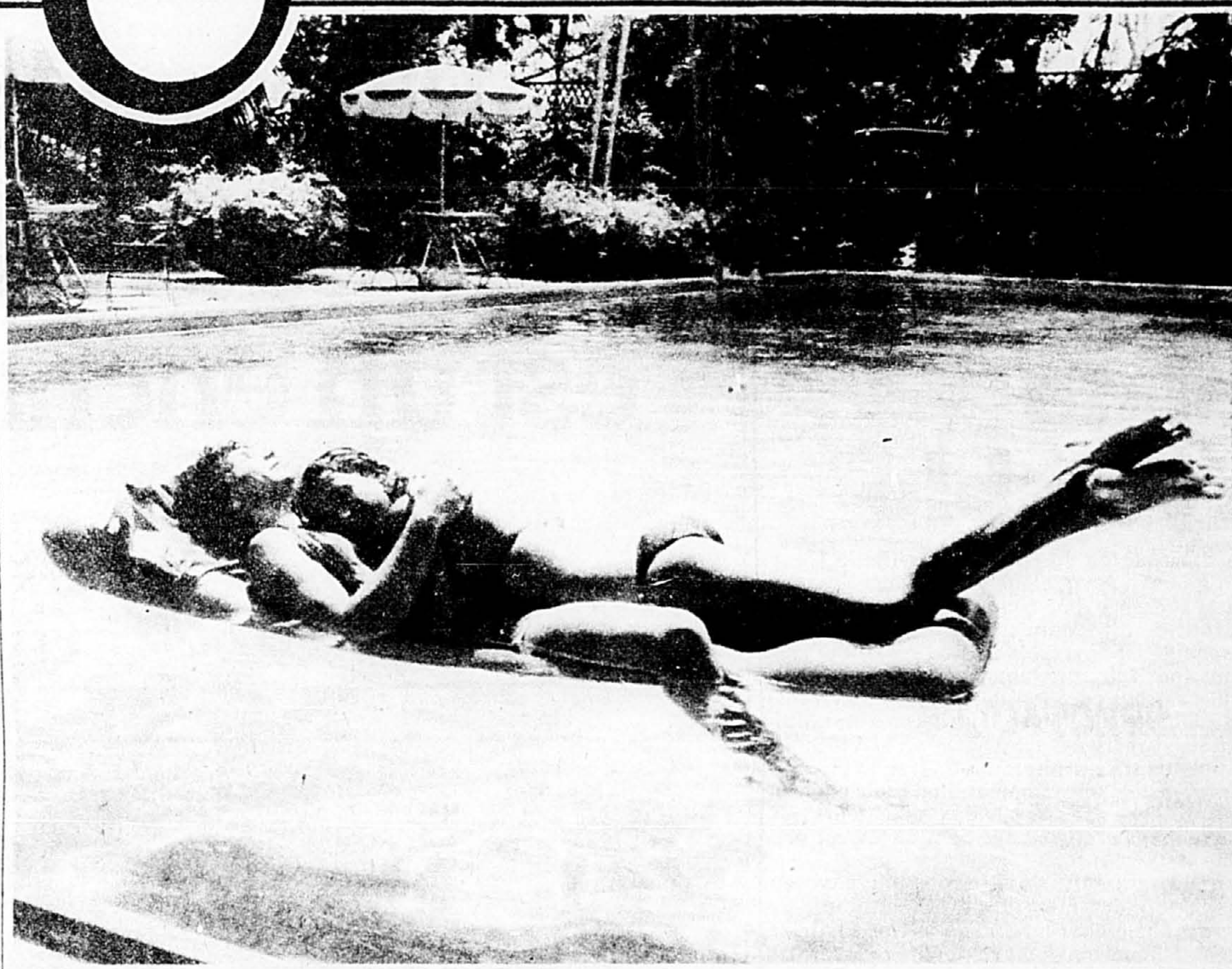
Lydia Tchoukovskaïa, 73 ans, à Moscou, aveugle et privée de médicaments, a été couronnée pour ses *Entretiens avec Anna Akhmatova* et *Les chemins de l'exclusion*. Dans cet essai, elle raconte notamment sa comparution devant l'Union des écrivains soviétiques et son expulsion de cette organisation en 1974, pour avoir pris la défense d'autres écrivains persécutés.

Enfin, le poète marocain Abdellatif Laabi, 38 ans a reçu le prix pour *Histoire des sept crucifiés de l'histoire* et *Le règne de la barbarie*. Condamné en 1972 à dix ans de prison, il est atteint d'une grave maladie rhumatismale.

NOTRE ENNEMIE, L'INFLATION

Tout le monde en parle, tout le monde en souffre. Mais qu'en savez-vous au juste? Savez-vous, par exemple, qu'elle affecte le plus? ... quelles sont les dépenses qui ont le plus augmenté? ... les denrées qui ont connu la plus faible hausse? ... ce que vous devriez gagner dans dix ans pour maintenir votre pouvoir d'achat actuel? ... Essayez de répondre à ces questions et à bien d'autres encore dans le test que vous propose Sélection du Reader's Digest de juin. Certaines réponses vous surprendront peut-être! Ne manquez pas de lire L'INFLATION, VOUS CONNAISSEZ? — l'un des 33 articles et rubriques dans Sélection de juin. En vente dans tous les kiosques à journaux.

UNE LUNE DE MIEL AUX BAHAMAS.



C'est tellement plus romantique.

La mer est bleue. Le ciel est bleu. L'été resplendit de toutes ses couleurs et vous resplendissez de bonheur. Riez, marchez, sautez, plongez! Vivez au gré de votre fantaisie sous un soleil délicieux tempéré par la brise des alizés.

Les villes sont là aussi, pittoresques et charmées, qui vous raconteront de pierre en pierre et de vestiges en légende les fabuleuses épopées des pirates célèbres. Curieux et amoureux, flânez main dans la main et découvrez les marchés de paille et les trésors de

marchandises venues des quatre coins du monde.

Faites une croisière en bateau au clair de lune ou enivrez-vous dans un tourbillon de plaisirs: pubs, discothèques, casinos.

Rencontrez des gens charmants et heureux de vivre comme vous.

En été, c'est moins cher.

Profitez des tarifs considérablement réduits pour vous offrir un voyage de rêve à prix abordable. Voyez votre agent de voyage. Il a tous les détails.

Voyez Freeport avec Vacances Sunflight®.

Cinq excellents hôtels au choix: Castaways, Freeport Inn, Silver Sands, Lucayan Bay et Holiday Inn.

Vos vacances Sunflight comprennent le transport aérien, les repas pendant le vol, le logement à l'hôtel, un sac de plage Sunflight et les services d'un représentant Sunflight.

Vous trouverez tous les détails chez votre agent de voyage dans la brochure d'été de Sunflight.

Une semaine à partir de \$299.
Deux semaines à partir de \$379.

® Détenteur d'un permis du Québec.

Venez rencontrer les gens les plus sympathiques qui soient.



C'EST TELLEMENT MIEUX AUX BAHAMAS

Tentez la chance de gagner un voyage Sunflight pour deux aux Bahamas en écoutant CKAC.

Ces voyages seront tirés chaque semaine, à raison de 1 par semaine pendant 10 semaines. Mettez-vous à l'écoute de CKAC pour avoir tous les détails et postez le coupon ci-joint.

Règlements du concours: 1. Les 10 prix seront attribués par tirage au sort à CKAC entre le 2 juin et le 8 août 1980. 2. Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le désire. 3. Le concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec âgés de plus de 18 ans. 4. La personne au bénéfice de laquelle ce concours publicitaire est tenu, leur agence de publicité, les stations, leurs employés, représentants ou agents, et leurs familles ne peuvent participer au concours. 5. Pour mériter un prix, la personne doit le nom apparait sur la formule de participation tirée au sort doit répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances. 6. Les prix doivent être acceptés comme tels et ne peuvent être échangés contre une somme d'argent. 7. Une personne qui mérite un prix doit consentir, si requis, à ce que son nom soit utilisé à des fins publicitaires relatives à ce concours. 8. Les droits exigibles quant à la présente promotion en vertu de la loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement ont été dûment payés. 9. Un litige quant à la conduite, l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Règle des loteries et courses du Québec.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code _____
Téléphone _____

Postez à: Bahamas Sports Soleil
C.P. 7730, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 4A6

LOTO-SOLEIL

LOTÉRIE INSTANTANÉE

brille pour tout l'monde...

...et partout au Québec,
fait briller le sourire des gagnants...



Mme Lise Giroux
Pointe-aux-Trembles
\$5,000



François Gilbert
Longueuil
\$10,000



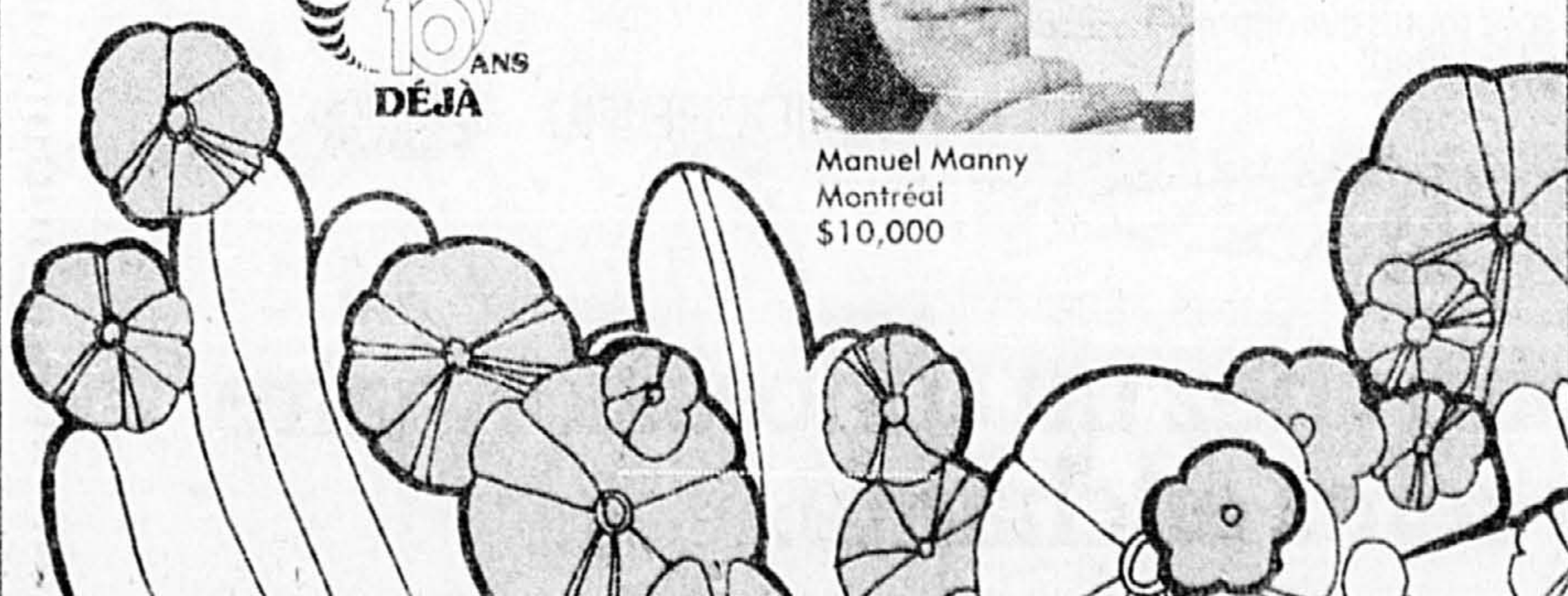
D. Dénommé
Charlemagne
\$10,000



Mme Marie Robineault
Valleyfield
\$10,000



Manuel Manny
Montréal
\$10,000



LE RCM LANCE UN APPEL À LA MOBILISATION

Levée de boucliers contre les deux règlements sur le racolage et l'alcool

■ Le Rassemblement des citoyens de Montréal a lancé un appel à une mobilisation générale des différents groupes de pression et des organismes dévoués aux droits et libertés dans le but de combattre les deux règlements de Montréal touchant le racolage et l'alcool.

FLORIAN BERNARD

Au cours d'une réunion de stratégie qui s'est déroulée hier soir dans les locaux du RCM et à laquelle ont participé les représentants d'une douzaine d'organismes, le conseiller Michael Fainstat a accusé les dirigeants de Montréal d'avoir

préparé ces deux règlements en secret — dans la plus stricte confidentialité —, sans même consulter une seule fois les conseillers municipaux. M. Fainstat a déclaré que des «projets» de règlements sont traditionnellement préparés — même pour les chiens et les chats — avant de soumettre un texte définitif au conseil.

Après avoir dénoncé le caractère répressif des deux règlements qui touchent des «intentions» plutôt que des «actes», le conseiller Fainstat a invité tous les groupes à unir leurs forces et leurs moyens pour contrer la mise en vigueur de ces dispositions.

Une bataille en règle

Il est d'ores et déjà assuré que les deux règlements controversés feront l'objet d'une bataille en règle, tant au niveau des procédures juridiques que des manifestations populaires. C'est du moins l'intention manifestée hier soir par les représentants de la Ligue des droits de l'homme, de la Ligue des droits et libertés, de l'Association des gais du Québec, du Women Studies, de l'Action travail des femmes, du groupe de Recherches des femmes du Québec, de SVP, et de plusieurs groupes ouvriers, dont les syndicats.

Pour le conseiller Michael Fainstat, ces deux règlements dont la police elle-même ne veut pas... ont fait l'objet d'un complot entre le comité exécutif de Montréal et l'État-Major de la police de la CUM. Ils sont, selon lui, abusifs et outranciers et dépassent les pouvoirs normalement dévolus à la ville dans sa charte.

Combattre le règlement

Toutes les personnes qui ont assisté à la réunion d'hier soir — sauf une ou deux exceptions — ont décidé de combattre simultanément les deux règlements, mais, de

mettre surtout l'accent sur le règlement 81 qui interdit le racolage. Certains groupes ont exprimé l'opinion que ce règlement constitue peut-être un mépris à l'endroit de la Cour Suprême du Canada. Il n'est pas impossible qu'au cours des prochains jours on consulte des avocats dans le but de s'informer sur les possibilités d'accuser la ville de Montréal d'outrage au plus haut tribunal du pays.

Dans un jugement récent la Cour Suprême a, en effet, cassé une accusation de «racolage» (affaire Deborah), jugement qui a été, depuis, souvent invoqué par les tribunaux inférieurs.

BISSONNET RÉCLAME UNE ENQUÊTE SUR LES HONORAIRES PROFESSIONNELS

Saint-Léonard: les citoyens disent non au projet de lac artificiel et de parcs

■ Les citoyens de Saint-Léonard ont dit non au projet de l'architecte Claude Phaneuf de créer un lac artificiel en plein centre de la ville. Ils ont également dit non au projet d'aménagement d'un réseau de parcs à travers la ville. Plus de 1,100 propriétaires se sont présentés à l'hôtel de ville pour s'opposer aux trois règlements d'emprunt totalisant près de \$2 millions. Il n'en fallait que 500 pour que les règlements soient rejetés.

FLORIAN BERNARD

Le maire Michel Bissonnet et les quatre conseillers du «Renouveau» avaient invité la population à s'opposer à ces projets, soulignant que les règlements comportaient des honoraires professionnels beaucoup trop élevés et que, de toute manière, les plans et les travaux pourraient être exécutés par les employés de la ville, entraînant une économie de plus de \$500,000 en honoraires professionnels.

Folie des grandeurs

Hier midi, en conférence de presse, le maire Bissonnet a qualifiée de «folie des grandeurs» cette initiative du Parti de l'Alliance municipale (PAM) de créer une «plage à Chrétien» en plein centre-ville alors que pour une somme moins élevée, la ville pourrait aménager un grand centre sportif avec piscine et gymnases. Il a précisé qu'un centre sportif servirait douze

mois par année tandis qu'un étang ne pourrait être utilisé que durant trois ou quatre mois.

Le maire Bissonnet a expliqué que lui-même et son équipe ne rejettent pas l'idée d'un réseau de parcs. Ils s'opposent plutôt au «concept» de ces parcs et surtout aux honoraires versés à des professionnels. Il y a moyen, selon lui, d'aménager les parcs de la ville en utilisant les employés des travaux publics et du génie dont le directeur, M. SantaMaria, possède toutes les qualités requises pour diriger de tels travaux.

Le maire Bissonnet a vivement dénoncé les honoraires qui ont été versés à des professionnels depuis moins de deux ans par le parti majoritaire au conseil, soit le PAM dirigé par le conseiller André Chrétien. Ces honoraires dépasseraient actuellement les \$700,000. La firme SODEM serait celle qui aurait été le plus largement favorisée. Si le projet des parcs avait été adopté, il aurait fallu déboursier une somme additionnelle de plus de \$750,000 en honoraires professionnels. Devant cette avalanche des honoraires à Saint-Léonard, le maire Bissonnet a remis un dossier à la Commission municipale du Québec, réclamant une enquête de la part de cette dernière. «Nous vivons dans la ville des honoraires professionnels» a conclu le maire Bissonnet, soulignant que depuis la fin de la tutelle le système n'a pas changé. Seuls les bénéficiaires ont changé.

WESTMOUNT

Nouvelles pressions pour une piste cyclable

■ La réunion du conseil de ville de Westmount a été quelque peu troublée hier soir par la présence d'un bon nombre de citoyens et surtout de citoyennes membres du Comité pour une piste cyclable à Westmount qui sont venus tour à tour demander au maire McCallen les raisons pour lesquelles la piste cyclable qui avait été aménagée l'an dernier rue Maisonneuve entre les rues Greene et Victoria avait disparu au printemps.

Cette piste d'une longueur d'un mille environ était protégée par des poteaux indicateurs aux intersections et aucun accident ne s'y est produit.

Le maire a admis avoir reçu une pétition signée par 500 citoyens de Westmount de même qu'une quarantaine de lettres écrites à titre personnel qui demandaient la réouverture de la piste cyclable. Selon M. McCallen, la piste a été fermée pour des raisons de sécurité.

Par ailleurs, d'après Bob Silverman, président du «Monde à bicyclette», les cyclistes montréalais viennent eux aussi de voir s'évanouir un projet conçu par les architectes de Montréal qui aurait permis l'aménagement d'une piste cyclable nord-sud sur les rues Henri-Julien et Drolet. Les plans, acceptés, semble-t-il, par une bonne partie des conseillers municipaux auraient été refusés par le maire il y a deux semaines.

M. Silverman a rappelé d'autre part que cette semaine est la «Semaine internationale de la bicyclette» et qu'à cette occasion, une manifestation de cyclistes aura lieu samedi prochain dans les rues de Montréal et partira du Parc Lafontaine à 14 h.

CTCUQ: appel d'offres pour un système de transport rapide

■ QUEBEC (PC) — Par autobus traditionnels, par tramways, nouveau genre, métro de surface, ou autrement, on se déplacera peut-être plus rapidement dans quelques années à Québec...

Ayant à choisir prochainement entre un système complet de corridors réservés aux autobus et un projet de métro de surface, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) lance un appel d'offres à tous les consultants québécois.

Le but de cet appel rendu public mardi, à Québec, est de doter la commission d'une «étude de faisabilité» portant sur la mise en place, sur tout le territoire qu'elle dessert, d'un système de transport rapide.

«Cette étude nous donnera les instruments qui permettront aux élus de faire le meilleur choix lorsque, d'ici à la fin de 1981, ils auront à déterminer le type de solution qu'adoptera la CTCUQ pour augmenter la capacité de son réseau tout en diminuant les temps de déplacements», a déclaré lundi le directeur général de l'organisme, M. Liguori Hinse.

Tarifs

Pendant qu'à la CTCUQ, on parle études, le Rassemblement populaire de Québec lance pour sa part une vaste campagne de sensibilisation populaire «en faveur du transport en commun».

Par le biais de la distribution systématique de tracts dans les véhicules de la CTCUQ, la formation municipale entend obtenir l'appui des usagers, contre les hausses de tarifs et pour l'augmentation du nombre d'autobus, a-t-on déclaré hier.

Plus petite, plus élancée, la nouvelle Thunderbird est un enchantement de tous les instants.

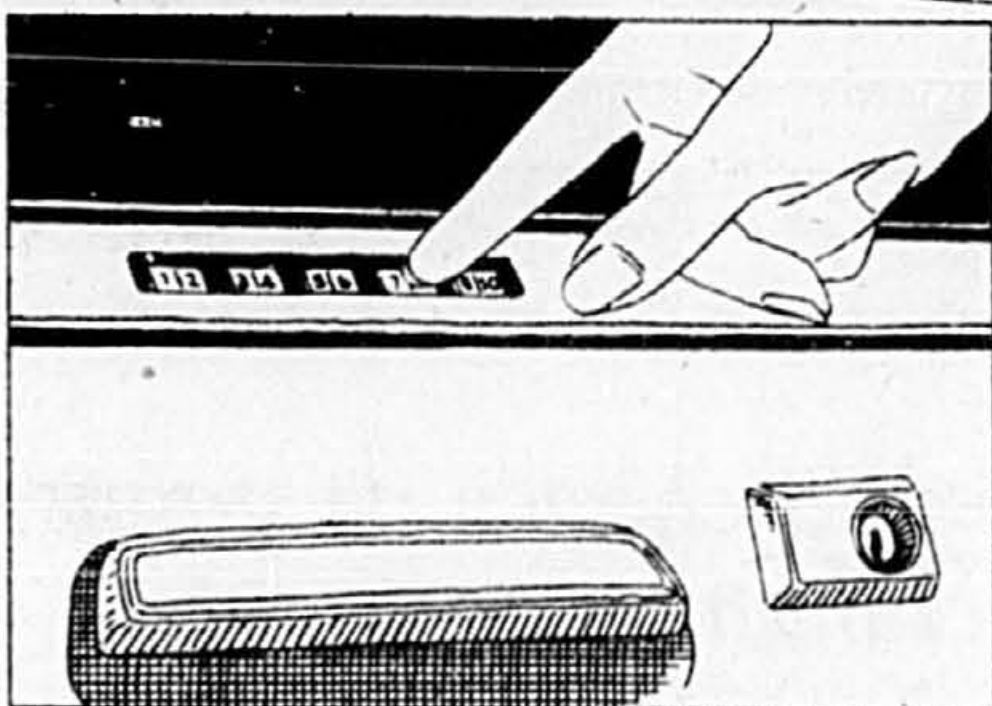


La Thunderbird Town Landau 1980.

Élégance classique

Il y a maintenant 25 ans, Ford lançait la Thunderbird. Une voiture qui a marqué son époque par la pureté de ses formes et l'ingéniosité de sa conception.

Aujourd'hui, l'enchantement se poursuit avec la nouvelle Thunderbird 1980. Une voiture à la fois digne de la grande tradition Thunderbird et au goût du jour. Ses dimensions plus modestes la rendent plus raisonnable pour la consommation d'essence. Observez aussi les charmes de cette élégante... et vous serez séduits!



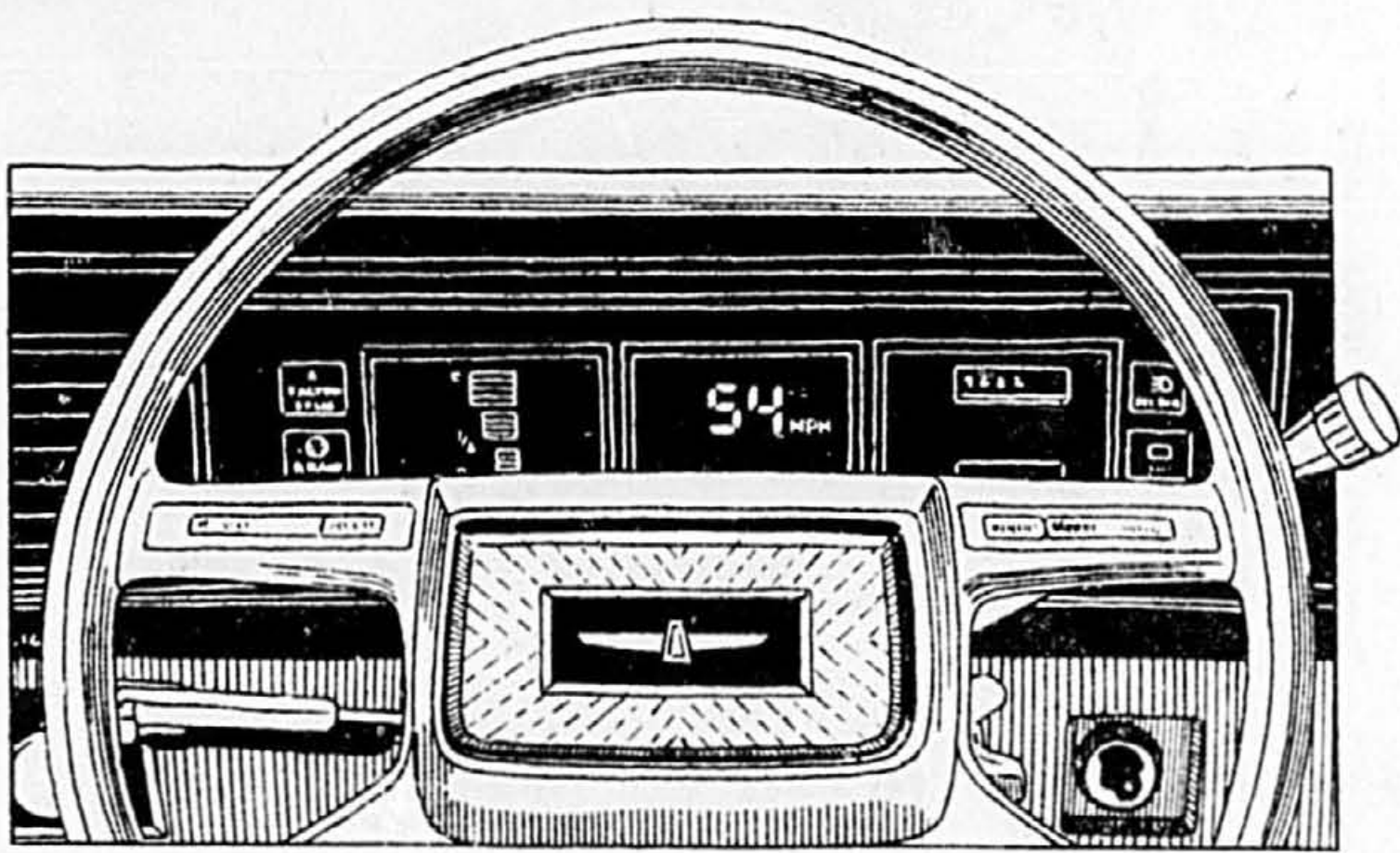
Certains accessoires illustrés sont livrables en option moyennant supplément.

Luxe, confort et Thunderbird

Invitante, enchanteresse, séduisante est la Thunderbird avec ses riches tissus, ses garnitures de luxe et ses raffinements de toutes sortes.

Les sièges avant ont été modifiés pour les rendre moins volumineux. Résultats?

Grand confort à l'avant... et plus d'espace pour les jambes des passagers prenant place à l'arrière.



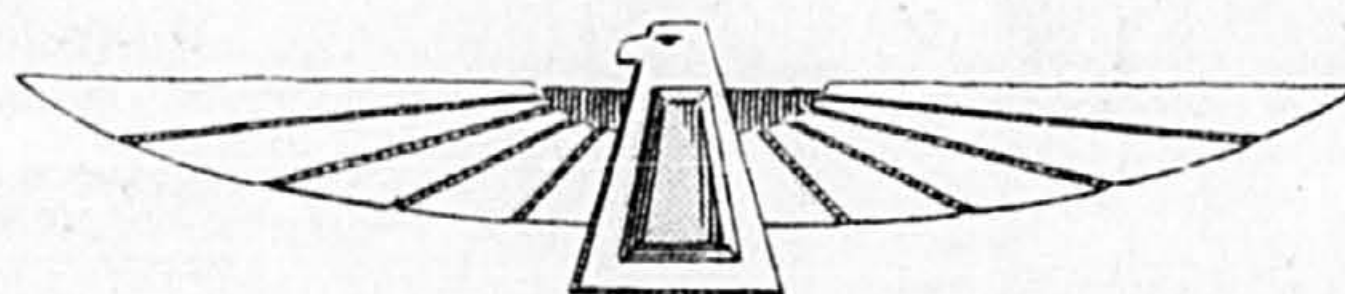
Une consommation rationnelle de l'essence

24.8 mi/gal
11.4 L/100 km

La Thunderbird de cette année, plus petite et dotée d'un moteur de 4.2 litres montre des cotes de consommation d'essence améliorées: 31.7 mi/gal sur route et 24.8 mi/gal ou 11.4 L/100 km ville et route combinées (cotes de consommation de Transports Canada pour une voiture avec transmission automatique à trois rapports). Les résultats que vous obtiendrez ne seront pas nécessairement les mêmes.

En 1955, ce n'était qu'un beau rêve...

Si, en 1955, nous avions dit qu'un jour la Thunderbird serait dotée d'options telles qu'un système d'entrée sans clé, un ordinateur de bord avec indicateur de vitesse à affichage numérique, indicateur électronique de niveau d'essence... et module de diagnostic — on nous aurait traité de rêveurs! Et pourtant ce sont toutes des options livrables avec la Thunderbird 1980!



Essayez une Thunderbird chez un concessionnaire Ford...vous serez enchanté.

CAMPAGNE D'ALPHABÉTISATION

La CEQ expédie 500,000 cahiers, 300,000 crayons et 100,000 gommes à effacer au Nicaragua

■ **SAINT-FOY (PC)** — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a expédié hier quelque 500,000 cahiers, 300,000 crayons et 100,000 gommes à effacer qui seront utilisés dans le cadre de la campagne d'alphabétisation en cours au Nicaragua.

Ce matériel scolaire a été acheté au Québec avec les argentés recueillis par la centrale syndicale lors d'une souscription qui s'est tenue durant la deuxième moitié du mois de mars dans la majorité des écoles élémentaires et secondaires du Québec.

Le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a révélé hier que cette campagne avait permis de récolter plus de \$158,000.

Le matériel a été chargé à bord de quatre camions-remorqueurs qui se sont mis en route à l'issue d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à l'école Filteau, à Saint-Foy, une des institutions qui a participé très activement à la campagne.

Les camions font présentement route vers la Nouvelle-Orléans, où le matériel sera transbordé à bord d'un cargo à destination du Nicaragua.

Le ministre québécois de l'Éducation a contribué à cette campagne en fournissant une somme de \$10,000. De son côté, le ministère des Affaires intergouvernementales a versé une subvention de \$4,900 pour aider à défrayer le coût du transport.

Ces sommes portent à \$32,300 le montant total des contributions versées par le gouvernement du Québec en faveur du Nicaragua.

Les cahiers scolaires portent sur la couverture l'emblème de la campagne d'alphabétisation, le nom et l'emblème de la CEQ, et sur la couverture extérieure, une carte du Québec avec un message en espagnol exprimant la solidarité des travailleurs de l'enseignement québécois.

Certains de ces cahiers sont illustrés de dessins et de messages d'encouragement des élèves de 6^e année de l'école Filteau.

M. Gaulin a qualifié les résultats de cette campagne de «grande réussite». Selon lui les deux premiers objectifs, recueillir de l'argent pour acheter le matériel pédagogique et sensibiliser les adhérents de la CEQ à la solidarité internationale, ont été atteints.

Quant au troisième qui visait à mobiliser l'opinion publique québécoise en faveur de la reconstruction nationale du Nicaragua, il n'a pas été atteint mais M. Gaulin s'est néanmoins dit satisfait compte tenu des circonstances.

Sans insister sur cette ombre au tableau, le président de la CEQ a déploré le «blocage et la bêtise» de certaines commissions scolaires qui ont refusé de permettre à leurs enseignants de participer à la campagne.

Il s'est également dit déçu de la faible collaboration offerte par les médias pour la diffusion du matériel publicitaire de la campagne.

SAISIE DE 22 TONNES DE MARI

La police est intervenue trop vite

■ **SHELBURNE, Nouvelle-Écosse (CP)** — Les neuf hommes qui ont été arrêtés samedi alors qu'ils se trouvaient à bord d'un bateau brésilien sur lequel la G.R.C. a trouvé 22 tonnes de marijuana ne seront peut-être même pas poursuivis en justice parce qu'il n'est pas certain que le bateau se trouvait dans les eaux territoriales du Canada. C'est ce qu'a révélé hier le Solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan.

Le bateau perquisitionné, le «Patricia», était à 60 milles nautiques des côtes canadiennes lorsque la police est montée à bord.

Une zone de 200 milles des côtes est considérée zone territoriale canadienne par le Canada à des fins économiques, mais en droit international, la zone territoriale ne s'étend pas plus loin que 12 milles des côtes. C'est pour cette raison que les neuf hommes arrêtés n'ont pas encore été accusés de quoi que ce soit. Ils doivent néanmoins comparaître aujourd'hui devant les fonctionnaires de l'immigration à Halifax pour être entrés sans autorisation au Canada. S'ils sont accusés de possession de mari dans le but d'en faire le trafic, ils risquent une peine d'emprisonnement d'au moins sept ans.

Solde à la SAQ

■ **QUEBEC (PC)** — Les prix de certains spiritueux seront réduits de 10 pour cent alors que certains vins se vendront à prix réduits de 15 pour cent, du jeudi 5 juin au samedi 14 juin, a annoncé en début de semaine la Société des alcools du Québec (SAQ).

«Ce sont surtout des produits qui se vendent peu au niveau de chaque succursale ou encore des produits dont nous avons de forts stocks en entrepôts», de commenter le directeur des relations publiques pour la SAQ, M. Claude Marier.

C'est ainsi, par exemple, que le Valpolicella de marque maison SAQ, qui se vend \$3,70, sera réduit de 45 cents, soit à \$3,25, alors que le Chianti SAQ demeurera aux mêmes prix dans les succursales ou sur les présentoirs des épiceries agréées.

«C'est surtout une question de gestion des stocks: nous sommes à réviser toute notre politique à ce sujet afin de réduire les quantités en transit dans nos entrepôts, ce qui coûte des millions de dollars annuellement en frais de garde et d'entreposage», d'expliquer M. Marier.

Les produits offerts à rabais pourront varier d'une succursale à l'autre et seront identifiables facilement grâce à leur étiquette rouge.

décès

ARCHAMBAULT (Florence)
BAIL (Yvonne)
BELANGER (Lucien)
COULIBEU (Hélène)
CREVIER (Marie-Jeanne)
DESTREMPE (Gérald)
DORAI (Albertine)
DOUCET (Jean-Robert)
FARLEY (Yvonne)
GRENIER (Gisèle)
LANDRY (Roméo)
LARIÈRE (Germaine)
LE BLANC (Albert)
LÉGARÉ (Corinne)
MARQUIS (Marie-Blanche)
NOËL (Marie-Louise)
PINARD (Angéline)
POITRAS (Gérard)
PORTUGAIS (Olivia)
PROULX (David)
ROY (Victor)
RANGER (Albert)
SHATILLA (Mitchell)
ST-ONGE (Germain)
TESSIER (Marie)

ARCHAMBAULT (Florence)
A Montréal le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Léonil Archambault, née Florence Gervais. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est**, pour se rendre à l'église St-Thérèse de l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de St-Louis de Gonzague, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BAIL (Yvonne)
A Montréal le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Placide Bail, née Yvonne Chénell. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Fleury est**, pour se rendre à l'église la Visitation, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de Holyoke, Mass. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BELANGER (Lucien)
Subitement à Ste-Rose le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 62 ans est décédé M. Lucien Belanger, époux de Laurette Perron. Outre son épouse il laisse son père M. Ernest Bélanger, ses deux fils: Robert et Michel (époux de Elwidge Caron), ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **J. M. D. Cyr enr., 167, boul. Ste-Rose** pour se rendre à l'église Notre-Dame de Laval où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Ste-Rose lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Visite de 2 h à 5 h et de 7 h à 10 h.

COULIBEU (Hélène)
Après une très longue maladie à Montréal le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Hélène Paillé-Coulibeuf, mère de Roger Gasquet, Jeannine Deschamps, Monique Chailoux et Patrick Coulibeuf, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce**, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mardi à 20 heures.

Avis de décès

reçus après les heures de toinées

CHICOINE (Mlle Béatrice)
A Montréal, le 2 juin 1980, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Béatrice Chicoine, fille de feu André Napoléon Chicoine et de feu Agnès Hardy. Lui survivent son frère Georges, époux de Marguerite Bousquet, son beau-frère, Eugène Ledoux, ainsi que des neveux et nièces, Lucie, André, Jean, Richard et François Chicoine, ainsi que Denise Ledoux. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **J.R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix St-Laurent** pour se rendre à l'église St-Joseph de ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLÉE (Roland)
A Ottawa, le 1^{er} juin 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roland Laval-lée, époux de feu Marcelle Cardinal. Il laisse dans le deuil ses enfants Joanne et son époux Normand Morse, Louis, son père, M. Edouard Laval-lée, ses frères Eric et son épouse Olga, André et son épouse Margaret, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Boudrias et Cormier Engr., 816, boul. Ste-Croix St-Laurent** pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mercredi, à 2 h p.m.

CREVIER (Marie-Jeanne)
A Dorion, le 31 mai 1980, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Edouard Crevier, née Marie-Jeanne Dumberry. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants Pierrette (épouse de Marcel Bélanger), Denise (épouse du notaire Emile Cardinal) et Germain, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Aubry et Trudeau 12, rue St-Charles** pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé entre 5 et 7 h.

DESTREMPE (Gérald)
A Shawinigan le 31 mai 1980 à l'âge de 51 ans, est décédé M. Gérald Destrempe, fils de feu Philippe Destrempe et de feu Yvonne Rémiard, demeurant 1190 rue Notre-Dame, Shawinigan. Le défunt laisse dans le deuil sa sœur St-Josette, de Filles de Jésus, F. J. du Cap-de-la-Madeleine, son frère Gaétan, époux de Pierrette Aylotte, de Montréal, ses neveux et nièces: Josée, épouse de Jean-Michel Valiquette, de Montréal, Marie, épouse de François Wilson, de Montréal, Pierre, François, Sylvain, Chantal, tous de Montréal, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. Le convoi funéraire aura lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire **Jean Carbonneau, 343, 4e rue Shawinigan**, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Roméo)
A Montréal le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 76 ans est décédé M. Roméo Landry, époux de Cécile Carignan, autours chauffeur d'autobus de l'École Victor Doré. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Adolphe Lemay Inc., 25, avenue Laurier** à 9h45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

DORAI (Albertine)
A l'Institut de Cardiologie de Montréal le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Albertine Dorai, née Albertine Ladouceur, demeurant à Pont-Viau. Outre son époux, elle laisse ses enfants Ghyslain, Pierrette (Mme Nadeau), Guy et Raymond, de Laval et Marcel, de Thetford Mines, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **J. C. Filiatrault et Fils Inc., 90, boul. Lévesque, Pont-Viau**, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

DOUCET (Jean-Robert)
A Fasset le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Robert Doucet, époux de Françoise Gaudet, demeurant 1771 Joliette, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Lauzière et Fils, 45, rue Houde, St-Césaire**, pour se rendre à l'église St-Césaire, où le service sera célébré à 14h30 et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARLEY (Yvonne)
A Montréal, le 2 juin 1980, à l'âge de 74 ans, est décédée Yvonne Hardy, épouse de Edouard Farley. Outre son époux, elle laisse sa fille Thérèse (épouse de Gabriel Abram), son fils Jean-Paul (époux de Nicole Bachand) ses petits-enfants Pierre, Mireille, Ghislaine Abram, Geneviève Farley. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Dallaire Inc., 2645, Henri-Bourassa** pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

GRENIER (Gisèle)
A Montréal le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Marcel Grenier, née Gisèle Thibert. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Pierre, époux de Manon Joyet, Doris, époux de Raymond (époux de Marie-Ange Deslites), Monique (épouse de René Barrette), Albert Jr. (époux de Thérèse Dupuis), Micheline (épouse de Lucien Broutelle) aussi Jean-Paul Chartrand et de nombreux petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est**, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE BLANC (Albert)
A Saragay le 31 mai 1980 à l'âge de 74 ans, est décédé Albert Le Blanc, ex-pointeur à la Canadair, époux de feu Rachel Lafrence. Lui survivent ses enfants: Raymond (époux de Marie-Ange Deslites), Monique (épouse de René Barrette), Albert Jr. (époux de Thérèse Dupuis), Micheline (épouse de Lucien Broutelle) aussi Jean-Paul Chartrand et de nombreux petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire **Urgel Bourgie Ltée, 4780, rue de Salaberry**, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h.

LÉGARÉ (Corinne)
A Montréal, le 31 mai 1980 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Roméo Légaré, née Corinne Savard. Elle laisse ses enfants: Thérèse, Rosalire, Margot, Jean-Claude, André et Luc, sa sœur Marguerite, son frère Ephrem et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est**, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. E.R.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.L.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. L.B.

LARIÈRE (Germaine)
A Montréal le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Eugène Larivière, née Germaine St-Jean. Elle laisse dans le deuil un nouveau Pierre St-Jean, époux de Monique Juteau deux nièces: André Trottiert et Louise St-Marc. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Dallaire Inc., 2645 est, boul. Henri-Bourassa** pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LE BLANC (Albert)
A Saragay le 31 mai 1980 à l'âge de 74 ans, est décédé Albert Le Blanc, ex-pointeur à la Canadair, époux de feu Rachel Lafrence. Lui survivent ses enfants: Raymond (époux de Marie-Ange Deslites), Monique (épouse de René Barrette), Albert Jr. (époux de Thérèse Dupuis), Micheline (épouse de Lucien Broutelle) aussi Jean-Paul Chartrand et de nombreux petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire **Urgel Bourgie Ltée, 4780, rue de Salaberry**, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. F.L.

NECROLOGIE

Maurice Lacoste
Le 1^{er} juin 1980, à l'âge de 52 ans, est décédé à l'hôpital St-Luc, M. Maurice Lacoste, président de Lacoste Electric Inc., Ville Lemoyne, époux de Denise Bernard. Outre son épouse, il laisse ses enfants Johanne (Daniel Paquette), Sylvain (son amie Suzan), Yves, sa petite-fille Isabelle Baillet, sa mère Mme Eva Lacoste Bourgeault, sa belle-mère Mme Marguerite Bernard, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Ed. Dorche et Fils Inc., 200, rue St-Louis, Ville Lemoyne** pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé entre 5 h et 7 h.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. B.L.P.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. M.B.L.

MARQUIS (Marie-Blanche)
A Montréal le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 79 ans est décédée Marie-Blanche Provost, épouse de feu Joseph Marquis, mère de Marie-Laure (Mme Robert Lamarre), Alphonse (Mme Roland Turgeon), Eugène, époux de Denise Bertrand, Bertha Clara (Mme Marcell Hétu), Alice (Mme Gérard Bernier), Emilie, époux de Madeleine Pillette, Jeannine (Mme Teddy Mondry), Guy, Roger, époux de Lise Tremblay, François, Jean-Pierre, époux de Monique Paradis, Jeanne (Mme Pierre Laforce), elle laisse également 1 frère, 2 sœurs, plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel**, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Esprit-de-Rosment, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Marthe-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

NOËL (Marie-Louise)
A Montréal, le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 87 ans est décédée Mme Marie-Louise Noël, née Daviau, épouse de feu Wilfrid Noël, demeurant rue De Martigny, mère bien-aimée de Aurore (Nadeau), de feu Gabriel, Jeannette, Alice, Germaine, Anita, (Legault) Gaston, Irène (Lachapelle). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire **Richard Godin Ltée, 10540, rue Papineau** pour se rendre à l'église St-Marys-Canadiens où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Gérard)
A Lachine le 31 mai 1980 à l'âge de 66 ans est décédé M. Gérard Poitras. Lui survivent son frère Aimé de Vill St-Pierre, ses sœurs: Alice (Mme Hector Gagnon), Mme Alma Gauthier et Cécile (Mme Yvon Monette de Repentigny). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Roulet Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame Lachine angle 18e Ave.** pour se rendre à l'église St-André Hubert où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Fermé de 5 h à 7 h.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. F.L.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. B.L.P.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. M.B.D.

PICARD (Laurent, avocat)
A Montréal, décédé subitement le 25 mai 1980, à l'âge de 29 ans, il laisse dans le deuil ses parents Fernand et Nicole Picard, ses frères Jean et Daniel, ses neveux, nièce. Une messe de requiem sera chantée le jeudi 5 juin à 2 h en l'église St-Germain d'Outremont (chemin Ste-Catherine).

PINARD (Angeline)
A l'Hôtel Dieu de Montréal, le 2 juin 1980 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Angeline St-Pierre Pinard, épouse de feu Jacques A. Pinard. Elle laisse dans le deuil son fils Pierre, ainsi que ses petits-enfants: Lise, épouse de Guy Jarret, Thérèse Pinard, Jean-François Pinard et 2 arrière-petits-enfants: Martine et Nicolas Jarret. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, Outremont**, à 9h30 pour se rendre à l'église St-Christophe d'Arthabaska où le service sera célébré à 11h30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mardi de 13 h à 22 h.

POITRAS (Gérard)
A Lachine le 31 mai 1980 à l'âge de 66 ans est décédé M. Gérard Poitras. Lui survivent son frère Aimé de Vill St-Pierre, ses sœurs: Alice (Mme Hector Gagnon), Mme Alma Gauthier et Cécile (Mme Yvon Monette de Repentigny). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Roulet Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame Lachine angle 18e Ave.** pour se rendre à l'église St-André Hubert où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Fermé de 5 h à 7 h.

REMERCIEMENTS

PORTUGAIS (Olivia)
A La Residence Maison-neuve, à Montréal, le 1^{er} juin 1980, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Olivia Portugais, née Ferland et veuve de Léopold Portugais. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul-Almé (époux de Jeanne Couture), Réal (époux de Jeanne Perreault), Laurent (époux de Simone Tremblay), Gilles (époux de Vivianne Leclerc) et Hugette (épouse de Rodrigue Dubé); son gendre Georges Cowell (époux de feu Gisèle Portugais), plusieurs petits-enfants, frères et sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Charles-E. Rojotte Inc., 3635, rue Hochelaga** pour se rendre à l'église St-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

PROULX (David)
A St-Eustache, le 1^{er} juin 1980 à l'âge de 72 ans, est décédé David Proulx, époux en 1^{er}es noces de feu Geneviève Trudel et en 2^{es} noces de feu Gabrielle Bouchard, demeurant rue St-Marc, St-Eustache. Père de Michel, Daniel, Diane et Denis, ainsi que Madeleine Sanschagrin, 6 petits-enfants, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alban Mallette et Fils, 146, rue St-Louis, St-Eustache**, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

Prrière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux

La plupart des feux de forêt sous contrôle

■ (d'après UPC) — Le temps plus froid et les pluies abondantes du week-end dans la région centrale du Canada ont permis aux pompiers qui combattent les innombrables feux de forêt en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan de les contrôler.

On rapportait hier qu'un des feux les plus dévastateurs qu'ait jamais connus l'Ontario était maintenant circonscrit grâce à une équipe de 500 pompiers répartis le long du périmètre de l'incendie, qui s'étend sur 150 à 200 milles dans la région de Kenora.

Au plus fort de l'incendie, le feu qui a ravagé 300,000 acres de forêt menaçait de s'étendre jusqu'à Kenora et de forcer l'évacuation des 16,000 habitants de la ville et des localités voisines.

L'incendie qui a détruit tout un secteur riche en bois de construction a néanmoins forcé 450 Indiens de la réserve Grassy Narrows à chercher refuge ailleurs, et a détruit quelques chalets de trappeurs et 23 maisons

évaluées en moyenne à \$20,000 chacune.

Les 92 feux de forêt de la région de Kenora sont désormais sous contrôle et les pompiers cherchent à éliminer les foyers qui risquent de redonner vie aux incendies.

Au Manitoba, il reste 66 feux de forêt dont neuf sont encore incontrôlables. L'incendie de Porcupine Hills, qui a détruit 400,000 acres de bois de construction, a été circonscrit du côté du Manitoba. Toutefois, le feu couve parfois à trois pieds de profondeur dans le sol, ce qui rend la détection et le contrôle difficiles.

En Saskatchewan, 38 feux de forêt brûlent toujours, mais ils sont tous sous contrôle.

En Alberta, 1,300 hommes combattent les incendies dont 17 sont encore incontrôlés. Le feu le plus important qu'ait connu l'Alberta et qui a détruit 504,000 acres de forêt à Keane Tower est maintenant partiellement sous contrôle.

Les sondages sur le référendum, une banque de renseignements

■ (PC) — La création d'une banque constituée de tous les sondages tant privés que publics effectués à l'occasion du référendum québécois a été proposée hier à la cinquième rencontre annuelle de l'Association canadienne de recherche sociale appliquée (ACRSA), tenue dans le cadre du congrès des Sociétés savantes à l'UQAM (Université du Québec à Montréal).

L'ex-conseiller spécial au ministère des Affaires intergouvernementales, le professeur Edward Cloutier, de l'Université de Montréal, a mentionné cette suggestion, qui circule actuellement dans les milieux universitaires québécois. Il estime que les sondages de la période référendaire contiennent des données plus importantes que les données électorales qui ont fait les manchettes des médias.

Le professeur Cloutier a contesté l'opinion souvent véhiculée selon laquelle le gouvernement québécois actuel gouverne par sondages. «Si le gouvernement avait gouverné par sondages, il aurait proposé le fédéralisme renouvelé», dit-il en précisant que les sondages pour un gouvernement ne servent pas à des fins de décision immédiate.

D'ailleurs, M. Cloutier soutient que le résultat même du référendum démontre bien que le gouvernement, loin d'être à la remorque de l'opinion publique, la précède plutôt de beaucoup. Mais naturellement, il voulait aller chercher le maximum d'appui. Il a expliqué comment le choix du slogan «d'égal à égal» n'est pas né d'un sondage, mais de l'inspiration spontanée du premier ministre René Lévesque lui-même.

Enfin, pour interpréter les résultats du scrutin référendaire du 20 mai, M. Cloutier déclare que le poids du changement, comme celui proposé par le Parti québécois, est beaucoup plus lourd à porter que celui du statu quo. Il considère que l'intervention du premier ministre Pierre Trudeau a été «capitale».

Cela a fait basculer plusieurs indécis. A cela, il faut ajouter le contexte nord-américain avec la montée profonde de l'idéologie conservatrice. «C'est là une variable fondamentale dans la décision référendaire. On va avoir à vivre avec cela», dit-il en notant que la vague conservatrice est encore forte aux États-Unis. Aussi, les grands changements comme celui de la souveraineté-

association devront-ils demeurer en veilleuse.

Erreur de taille

Dans cette table ronde sur les sondages et le référendum, l'analyste politique, M. Marc Laurendeau, de LA PRESSE, a affirmé que «les stratégies gouvernementales semblent avoir commis une erreur de taille. Ils sont allés cueillir les réactions de la population sur le «mandat de négocier» au moment où la situation était politiquement à froid».

Par ailleurs, M. Laurendeau considère que la campagne référendaire a illustré la très grande vulnérabilité des hommes politiques dès que les sondages entrent en jeu. Il précise que ceux-ci sont cependant moins redoutables à cause de l'effet d'entraînement chez l'électorat, qu'ils ne le sont par l'effet de découragement qu'ils déclenchent chez les organisateurs, les collecteurs de fonds et les militants.

Il retient cependant que l'usage des sondages a semblé «se civiliser quelque peu depuis quelques années au Québec, de sorte qu'on n'a pas assisté à la série de manipulations de l'électorat que beaucoup d'observateurs redoutaient».

«Volatilité de l'électorat»

Pour sa part, Mme Hélène Robillard-Frayne, agent de recherche responsable des sondages politiques à Radio-Canada, a contesté l'opinion de plusieurs médias qui ont parlé de la «volatilité» de l'électorat pendant la campagne référendaire. Elle a mentionné qu'au contraire, tout le long de la campagne, les sondages sans répartition des indécis ont montré une grande stabilité du Oui, avec 41 pour cent en décembre 79, 41 en mars 80, 44 en avril et 39,6 le 9 mai, autant de pourcentages correspondant au pourcentage obtenu au référendum par le Oui, avec 40,5 pour cent.

Notant que les non-francophones sont généralement sous-représentés dans les sondages, elle dit qu'il serait bon à l'avenir que les «sondeurs» se penchent davantage sur les non-participants aux sondages et sur les indécis. Pour les prochaines élections provinciales, elle voit aussi le problème de refléter à la fois la répartition du vote populaire entre les partis et aussi la répartition des sièges.

Ford versera \$2.1 millions pour la mort de 2 fillettes

■ PITTSBURGH (UPI) — Un juge de Pittsburgh a approuvé hier un règlement hors cours de \$2.1 millions intervenu entre la société Ford et les familles de deux fillettes qui sont mortes lors d'un accident de la route, alors que la Ford Pinto 1971 dans laquelle elles se trouvaient a pris en feu après avoir été heurtée par derrière.

D'après l'entente, les parents des deux fillettes recevront

chacun une somme de \$750,000 en versements mensuels de \$1,250 pendant cinquante ans. En outre, la mère d'une des fillettes, de même que sa soeur, qui ont été blessées dans l'accident, recevront chacune \$300,000 en versements mensuels de \$500 pendant 50 ans.

L'entente est intervenue à la suite d'une poursuite entamée par les familles des deux fillettes mortes dans l'accident.



Les obligations d'épargne du Québec en vente du 26 mai au 6 juin.*

14% ça tombe du ciel!

De mémoire d'homme, on n'a jamais vu d'intérêt si élevé sur une obligation d'épargne. C'est l'année ou jamais pour en acheter. Et cet intérêt est assuré pour plusieurs années: 14% pour les deux premières années et 10,5% pour les treize dernières.

Hâtez-vous! Deux semaines, c'est pas long!

Vous pouvez acheter les obligations d'épargne du Québec, du 26 mai au 6 juin*, dans les banques, caisses populaires, fiducies et chez les courtiers en valeurs mobilières. La limite est de 15 000\$ par acheteur et seuls les résidents du Québec peuvent en acheter. Cependant, toutes les obligations d'épargne datées du 1er

juin 1975, qui viennent à échéance cette année, peuvent être échangées contre des obligations 1980 en excédent de la limite de 15 000\$.

Faites de l'intérêt sur l'intérêt.

Les obligations à intérêt composé vous donnent de l'intérêt sur l'intérêt. Cet intérêt est composé annuellement et est payable à l'encaissement. Vous pouvez aussi choisir les obligations à intérêt régulier dont l'intérêt est payable par chèque le 1er juin de chaque année.

Encaissables quand vous le voulez!

Le grand avantage d'une obligation d'épargne du Québec, c'est qu'elle est encaissable quand vous le voulez et à sa pleine valeur.

Coupures et modes de paiement pour tous les budgets.

C'est facile d'acheter une obligation d'épargne. A intérêt régulier, elles sont offertes en coupures de 300\$, 500\$, 1 000\$ et 5 000\$ et, à intérêt composé, en coupures de 100\$, 300\$, 500\$, 1 000\$ et 5 000\$. Et pour vous accommoder encore plus, elles sont payables comptant ou par versements périodiques.

Vos autres obligations d'épargne du Québec!

Le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne du Québec émises en 1971, 1972, 1973, 1976, 1978 et 1979 a été augmenté: 14% l'an du 1er juin 1980 au 1er juin 1982 et 10,5% l'an par la suite jusqu'à leur échéance.

14% ça tombe du ciel!



Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

*Ou toute autre date déterminée par le ministre des Finances.